



Centenaire du Monument aux Morts



11 novembre 2023

Table des matières

Morts pour la France de la 1ère Guerre Mondiale	3
Amédée Jean CHAPPET dit BEDOZ (1877- 1914)	5
Henri François CHAPPET dit BEDOZ (1895- 1916)	7
Léon Victor CHAPPET (1878 - 1916)	9
Louis Fidèle François CHAPPET (1880- 1914)	11
Marcel Lucien CHAPPET dit BEDOZ (1897 - 1918)	13
Raoul Maurice CHAPPET dit BEDOZ (1885 - 1918)	15
François Emile CHARVIN dit TORNIER (1896 - 1918)	17
Eugène Joseph Marcel COLLOMB (1895 - 1915)	19
Jean Marie Ferdinand COLLOMB (1870 - 1914)	21
Sylvain Jean Claude Arthur COLLOMB (1891 - 1918)	23
François Joseph DAVAT (1897 - 1919)	25
Joseph Emile DUSSOLLIER (1883 - 1915)	27
Emile Joseph GREFFIER (1890 - 1915)	29
Jean François HUDRY (1884 - 1914)	31
Charles Jean Marie LYONNAZ COHENDET (1895 - 1918)	33
Jean Marie PETEL (1885 - 1915)	35
Ernest Paul PRICAZ (1893 - 1914)	37
Allocution du 18 novembre 1923 pour l'inauguration du Monument aux Morts	38

Morts pour la France de la 1ère Guerre Mondiale

A la veille de la 1^{ère} guerre mondiale, Leschaux compte près de 300 habitants, dont un peu plus d'hommes que de femmes. 57 % des Lardaires habitent le village de La Croix ou le hameau de la Touvière. Le reste de la population se répartit entre le Chef-Lieu, la Maladière, les Salles, le Pommier ou encore en Layat, parfois appelé «chez Gaillard». Quatre garçons sont nés depuis le début de l'année. Le doyen de la commune a 87 ans.

Tout à coup, et pendant 4 ans et 4 mois, les maisons vont se vider. Tous les hommes valides de la commune sont réquisitionnés pour défendre la Patrie. Ils exerçaient presque tous le même métier d'agriculteur et, comme l'écrivait l'Abbé Rochon-Vollet, avaient été élevés ensemble, recevant les mêmes leçons sur les bancs de l'église et ceux de l'école, partageant les mêmes jeux d'enfants.

Beaucoup ne revinrent pas. Ceux qui revinrent étaient blessés, gazés, meurtris. Parmi les poilus de Leschaux morts pour la France on compte 2 frères, un oncle et son neveu. Les autres (à l'exception d'un seul) sont plus ou moins tous cousins. Parmi les hameaux, c'est la Touvière qui paye le plus fort tribut.

Après la guerre, comme un peu partout en France, un monument est érigé à Leschaux. On le doit à Joseph Peterlongo, marbrier-sculpteur à Annecy qui avait lui-même combattu à Verdun. Et comme partout en France ce monument est destiné à y inscrire le nom des 17 enfants de la commune morts pour la France, pour que les générations futures viennent leur rendre hommage. 4 nouveaux noms viendront compléter la liste une vingtaine d'années plus tard, à la Libération.

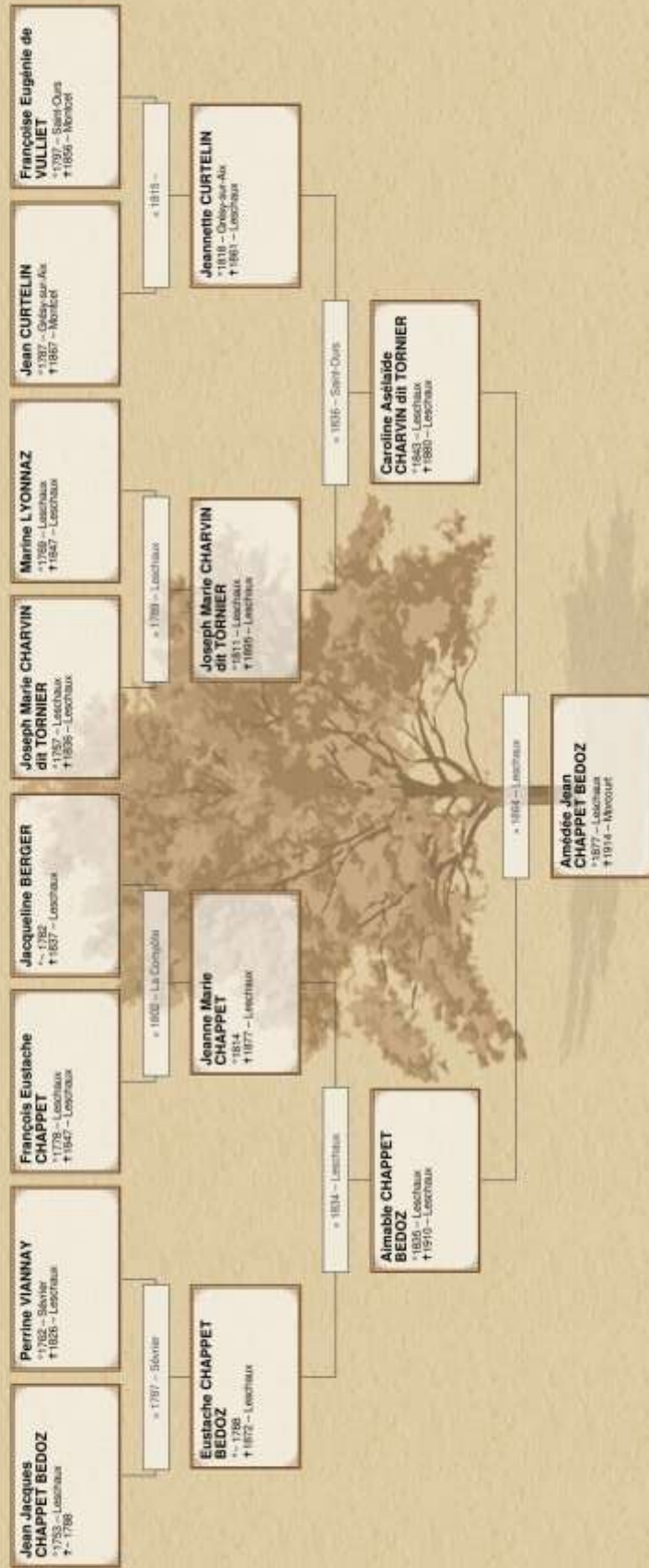
A l'époque ces noms avaient un sens précis, celui d'un être cher ou simplement d'une personne connue : un fils, un père, un frère, un ami. Mais un siècle plus tard ces noms ne sont que des lettres assemblées qui n'évoquent plus grand chose. C'est pourquoi cette petite brochure va essayer de leur redonner vie. Les informations qui y figurent proviennent pour l'essentiel :

- Des souvenirs et papiers de famille, parmi lesquels l'allocution prononcée le 18 novembre 1923 par mon grand-oncle
- Des Archives Départementales de la Haute-Savoie : Etat Civil, Recensements, Fiches matricules des recrutements militaires
- Du site « Mémoires des Hommes » du Ministère des Armées
- Des sites « MemorialGenWeb » et « Geneanet »
- D'un entretien téléphonique avec le secrétariat de Mairie de Davezieux (Ardèche) le 30 septembre 2022
- De nombreux entretiens avec Aimée Charvin-Sandomingo que je tiens à remercier pour ses témoignages sur l'histoire de Leschaux et les photos qu'elle m'a fournies.

Bernard DAGAND

A Leschaux, juin 2023.

Arbre généalogique de Amédée Jean CHAPPET BEDOZ



Amédée Jean CHAPPET dit BEDOZ (1877- 1914)

Amédée Jean est né à la Touvière le 20 septembre 1877. Avant dernier d'une fratrie de 9, il est le fils d'Aimable (1835-1910) et de Caroline Asélaïde CHARVIN dit TORNIER (1843-1880).

Lors du Conseil de Révision de la classe 1897 à Annecy, il est recruté sous le matricule 1078. Il déclare être cultivateur, mesure 1,70 m et a les cheveux châtons.

A 24 ans, en 1901 il réside à Condamine, près de Lons-le Saunier dans le Jura. En 1905 à Rumilly où il exerce la profession de fruitier, tout comme en 1906 à Grésy sur Aix. En 1907 il est à nouveau à Rumilly, en qualité de fromager. Il revient à Leschaux, au hameau de la Touvière, probablement à la suite du décès de son père, mort le 25 novembre 1910, et figure ainsi dans le recensement de la commune en 1911.

Le 3 août 1914, il est incorporé au 30e régiment d'infanterie (30e RI) en qualité de soldat de 2^{ème} classe et participe à la campagne contre l'Allemagne jusqu'au 8 novembre 1914.

Le 8 novembre 1914, à 37 ans, il décède Morcourt (Oise) des suites d'une plaie au poumon.

Il repose dans la tombe 643bis de la Nécropole Nationale des Buttes à Marcelcave dans la Somme.

Amédée Jean était le :

- Cousin germain de François Emile CHARVIN dit TORNIER et de Joseph Emile DUSSOLLIER
- Cousin au 2^{ème} degré de Henri François CHAPPET dit BEDOZ, Raoul Maurice CHAPPET dit BEDOZ et Charles Jean Marie LYONNAZ-COHENDET
- Cousin au 4^{ème} degré des frères Léon Victor et Louis Fidèle François CHAPPET et de Marcel Lucien CHAPPET dit BEDOZ

Tous les 8 morts pour la France

© Ministère des armées - Mémoire des Hommes
PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **CHAPPET**
Prénoms *Amédée Jean*
Grade *2^e classe*
Corps *30^e Rég^t d'Infanterie*
N^o *377* au Corps. — Cl.
Matricule. *1078* au Recrutement
Mort pour la France le *8 novembre 1914*
à *Morcourt (Somme)*
Genre de mort *Plaie du poumon*

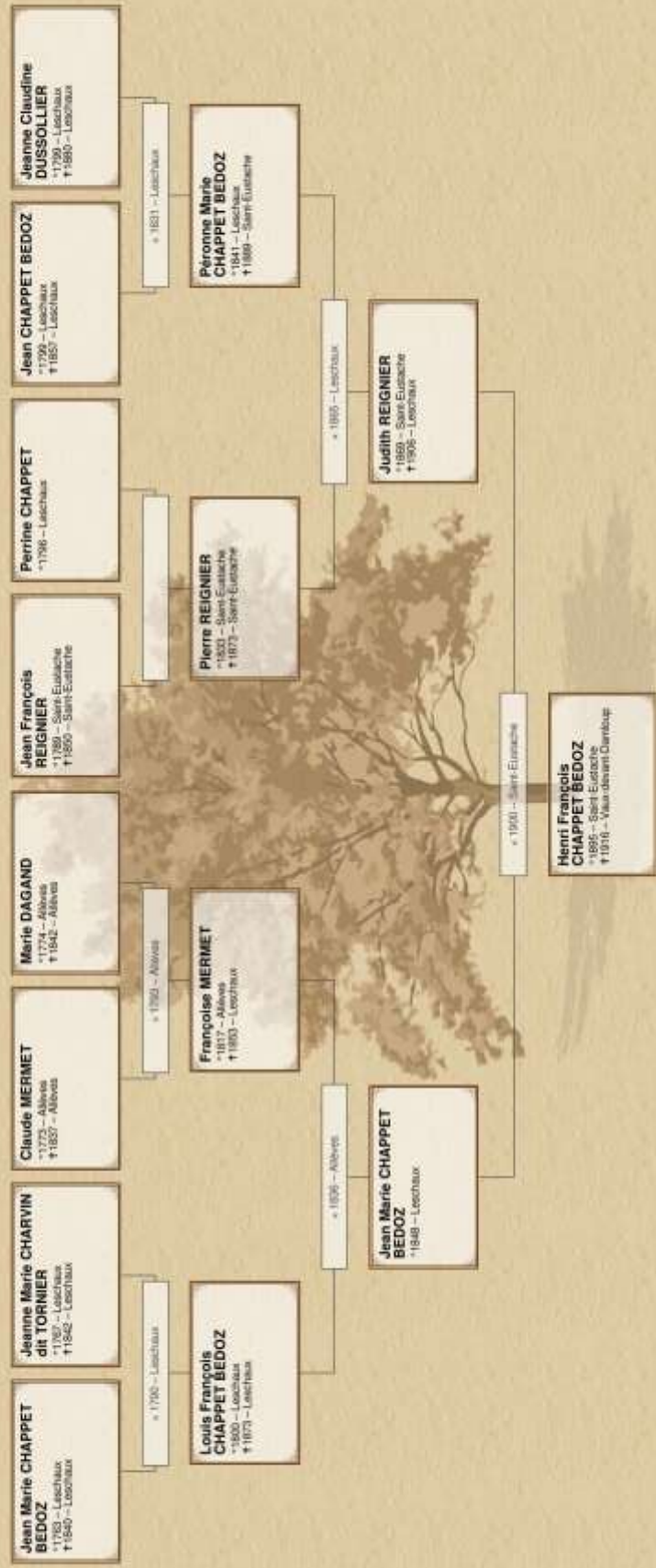
Né le *20 septembre 1877*
à *Leschaux* Département *H^e Saône*
Arr^o municipal (p^o Paris et Lyon), }
à dénoter sur et N^o.

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le *23 septembre 1917*
à *Leschaux (H^e Saône)*
N^o du registre d'état civil _____

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

101-708-102. [25533]

Arbre généalogique de Henri François CHAPPET BEDOZ



Henri François CHAPPET dit BEDOZ (1895- 1916)

On ne sait pas grand-chose sur la jeunesse de **Henri François** né à la Bauche (commune de St Eustache) le 6 mai 1895.

C'est Césarine HUGON, sage-femme de la Chapelle St Maurice qui vient déclarer sa naissance à la mairie de St Eustache. Il est le fils naturel de Judith Caroline REIGNIER (1869-1906) et c'est sous le nom de sa mère qu'il est alors enregistré à l'Etat Civil.

5 ans plus tard, il sera toutefois reconnu par son père Jean Marie CHAPPET dit BEDOZ (1848 - ?) lorsque ses parents se marièrent le 8 octobre 1900. Il figure bien sur le recensement de la commune de Leschaux en 1906, mais pas en 1911.

Il est incorporé au 14ème Bataillon des Chasseurs à Grenoble le 15 octobre 1914 en qualité de soldat de 2ème classe et passe à la 5ème Compagnie du 31ème Bataillon des Chasseurs à pied le 1er juin 1915. Il participe à la campagne contre l'Allemagne du 16 décembre 1914 au 4 avril 1916.

Le 4 avril 1916, alors qu'il n'a pas encore 21 ans, il meurt sur le champ de bataille de l'étang de Vaux près de Verdun, au pied du fort de Douaumont, au cœur des combats qui eurent lieu en mars et avril 1916.

Henri François était le :

- Cousin au 2^{ème} degré de Amédée Jean CHAPPET dit BEDOZ, Raoul Maurice CHAPPET dit BEDOZ, François Emile CHARVIN dit TORNIER et Joseph Emile DUSSOLLIER
- Cousin au 4^{ème} degré des frères Léon Victor et Louis Fidèle François CHAPPET, Marcel Lucien CHAPPET dit BEDOZ et Charles Jean Marie LYONNAZ-COHENDET

Tous les 8 morts pour la France

© Ministère de l'Intérieur - Ministère des Anciens Combattants

PARTE RECRUTÉ PAR LE CORPS.

Nom CHAPPET

Prénoms Henri François

Grade jeune classe

Corps 31^e Bataillon de Chasseurs à Pied

N^o 4134 au Corps. — Cl. 1915

Matricule. 1550 au Recrutement Amancey

Mort pour la France le 4 avril 1916

à l'étang de Vaux (Meuse)

Genre de mort tué à l'ennemi

Né le 6 Mai 1895

à St Eustache Département 4^e Saône

Arr^o municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N^o.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le _____

par le Tribunal de _____

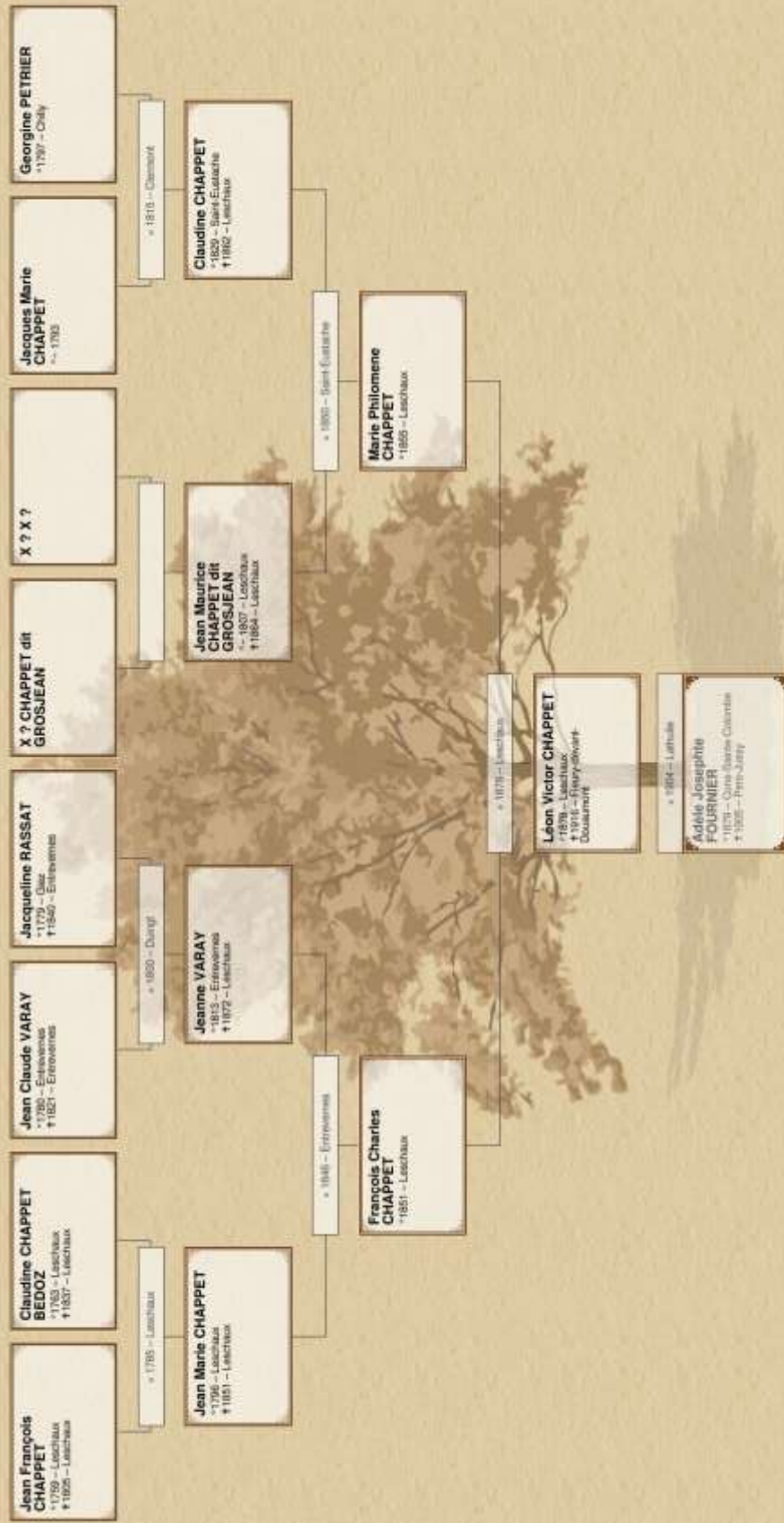
acte ou jugement transcrit le 27 mai 1916

à Leschaux (Haut-Rhin)

N^o du registre d'état civil _____

534-708-1021. [20434]

Arbre généalogique de Léon Victor CHAPPET



Léon Victor CHAPPET (1878 - 1916)

Léon Victor est né à la Touvière le 30 décembre 1878. Deuxième enfant d'une fratrie de 9, il est le fils de François Charles (1851 - ?) et de Marie Philomène CHAPPET dit GROSJEAN (1855 - ?).

Lors du Conseil de Révision de la classe 1898 à Annecy, il est recruté sous le matricule 2421. Il déclare être cultivateur, mesure 1,73 m et a les cheveux châtons. Il effectue son service militaire au 97^{ème} Régiment d'Infanterie où il est incorporé le 15 novembre 1899. Il obtiendra le grade de caporal le 22 septembre 1900.

A 25 ans, le 3 mars 1904, il épouse à Lathuile Adèle Josephite FOUNIER qui était née le 11 février 1879 à Cons-Ste-Colombe. Au printemps 1905, le couple est à Pers-Jussy où Léon Victor travaille à la fruitière des Roguets. C'est là que meurt Adèle Josephite, le 9 juin 1905. A l'automne, on retrouve Léon Victor à Doussard, en 1906 à Leschaux. Il monte ensuite à Paris et s'installe au 5, rue du 29 juillet dans le 1^{er} arrondissement au printemps 1907. En 1908 il habite 29 rue de Lancry dans le X^{ème}. On imagine qu'il devait avoir un peu de tempérament et de caractère, ce qui lui valut notamment d'être condamné le 12 mai 1909 par la 10^{ème} Chambre du Tribunal Correctionnel de la Seine à 48 heures de prison pour outrages aux agents. Sa dernière adresse connue est au 49 de la rue St André des Arts, dans le quartier latin du VI^{ème} arrondissement.

Le 3 août 1914 il est incorporé au 107^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie et passe au 93^{ème} Régiment d'Infanterie le 5 janvier 1916. Il participe ainsi à la campagne contre l'Allemagne du 21 août 1914 à la mi-juin 1916.

Parmi les 17 enfants de Leschaux morts pour la France pendant la 1^{ère} guerre mondiale, Léon Victor est le seul dont on ne connaît pas « officiellement » la date exacte du décès. A cette époque de la guerre, la bataille faisait rage. Il arrivait à chaque camp d'avancer parfois d'une centaine de mètres qu'il reperdait quelques jours plus tard. Les nouveaux occupants pouvaient alors récupérer les corps de leurs frères morts au combat. C'est sans doute comme cela fut retrouvé le 10 juin 1916 Léon Victor, disparu depuis le 7 juin. Il avait 37 ans. Le village de Fleury-devant-Douaumont (Meuse) fut totalement détruit en 1916 pendant la bataille de Verdun et ne fut jamais reconstruit. Depuis, le site est devenu un lieu de souvenir inhabité.

Léon Victor était le :

- Frère de Louis Fidèle François CHAPPET
- Cousin au 2^{ème} degré de Marcel Lucien CHAPPET dit BEDOZ
- Cousin au 4^{ème} degré de Amédée Jean CHAPPET dit BEDOZ, Henri François Léon CHAPPET dit BEDOZ, Raoul Maurice CHAPPET dit BEDOZ,
- Cousin au 5^{ème} degré de François Emile CHARVIN dit TORNIER, Joseph Emile DUSSOLLIER et Charles Jean Marie LYONNAZ-COHNDET

Tous les 8 morts pour la France

© Ministère des armées - Ministère des Hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

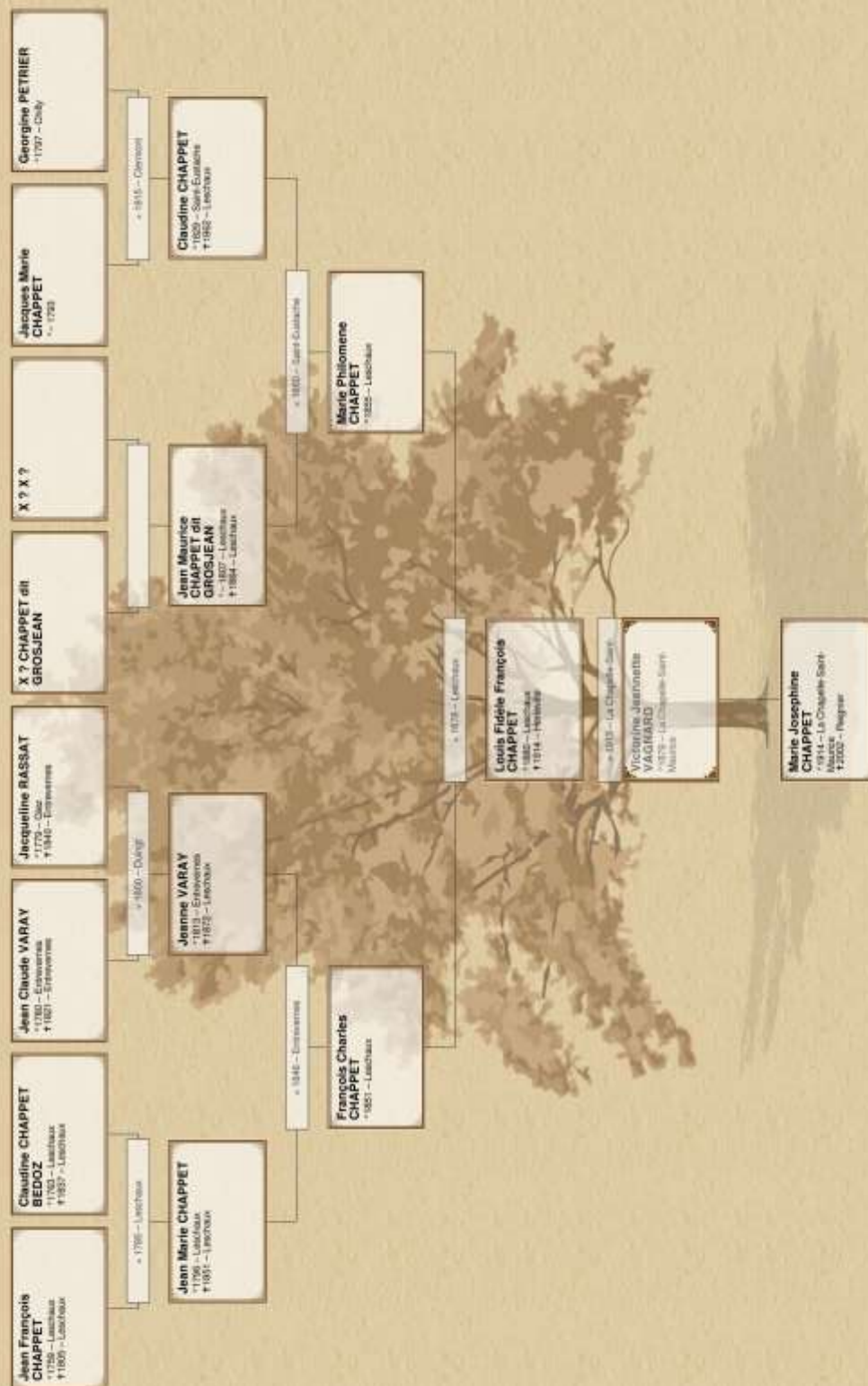
Nom **CHAPPET**
Prénoms *Léon Victor*
Grade *soldat*
Corps *293^e R. Infanterie*
N^o *1659^e* au Corps. — Cl. *1898*
Matricule *2421* au Récrovement *Annecy*
Mort pour la France du *7 au 10 juin 1916*
Fleury-devant-Douaumont (Meuse)
Genre de mort *tué à l'ennemi*

Né le *30 décembre 1878*
à *Leschaux* Département *H^o Savoie*
Act. civil (p^o Dels et Epse),
à tel tel rue et N^o.

Jugement rendu le *9 juillet 1910*
par le Tribunal de *la Seine*
à la suite de jugement transcrit le *26 août 1910*
à *Paris, 6^e arr^o*

N^o du registre d'état civil
101-718-1001. (20433.)

Arbre généalogique de Louis Fidèle François CHAPPET



Louis Fidèle François CHAPPET (1880- 1914)

Louis Fidèle François est né à la Touvière le 25 décembre 1880. Troisième enfant d'une fratrie de 9, né 2 ans après son frère Léon Victor, il est le fils de François Charles (1851 - ?) et de Marie Philomène CHAPPET dit GROSJEAN (1855 - ?).

Il semble avoir lui aussi un caractère bien trempé. Il n'a pas encore 18 ans lorsqu'il est condamné par le Tribunal Correctionnel d'Annecy, le 27 août 1898, pour coups et blessures volontaires. Le même tribunal le condamnera un an plus tard, le 26 août 1898, à 150 Francs d'amende pour vol.

Lors du Conseil de Révision de la classe 1900 à Annecy, il est recruté sous le matricule 1388. Il déclare être cultivateur, mesure 1,71 m et a les cheveux noirs. Il effectue son service militaire au 30^{ème} Régiment d'Infanterie où il est incorporé le 14 novembre 1901.

A 33 ans, le 30 octobre 1913, il épouse à la Chapelle St Maurice Victorine Jeannette VAGNARD (1879 – 1960). De cette union naîtra le 15 février 1914 Marie Joséphine qui sera bien trop vite Pupille de la Nation. Marie Josephine se mariera 2 fois, en 1933 avec Alfred Emile CHAPPET et en 1959 avec Vincent Marie PEGATOQUET. Elle est décédée le 1^{er} décembre 2022 à Reigner.

Le 2 août 1914, il est incorporé au 30e régiment d'infanterie (30e RI) et participe à la campagne contre l'Allemagne jusqu'au 25 septembre 1914.

Le 25 septembre 1914, à 34 ans, il est déclaré disparu puis finalement tué par l'ennemi à Herbeville dans la Somme.

Il laisse une veuve de 35 ans et une petite fille de 7 mois.

Louis Fidèle François était le :

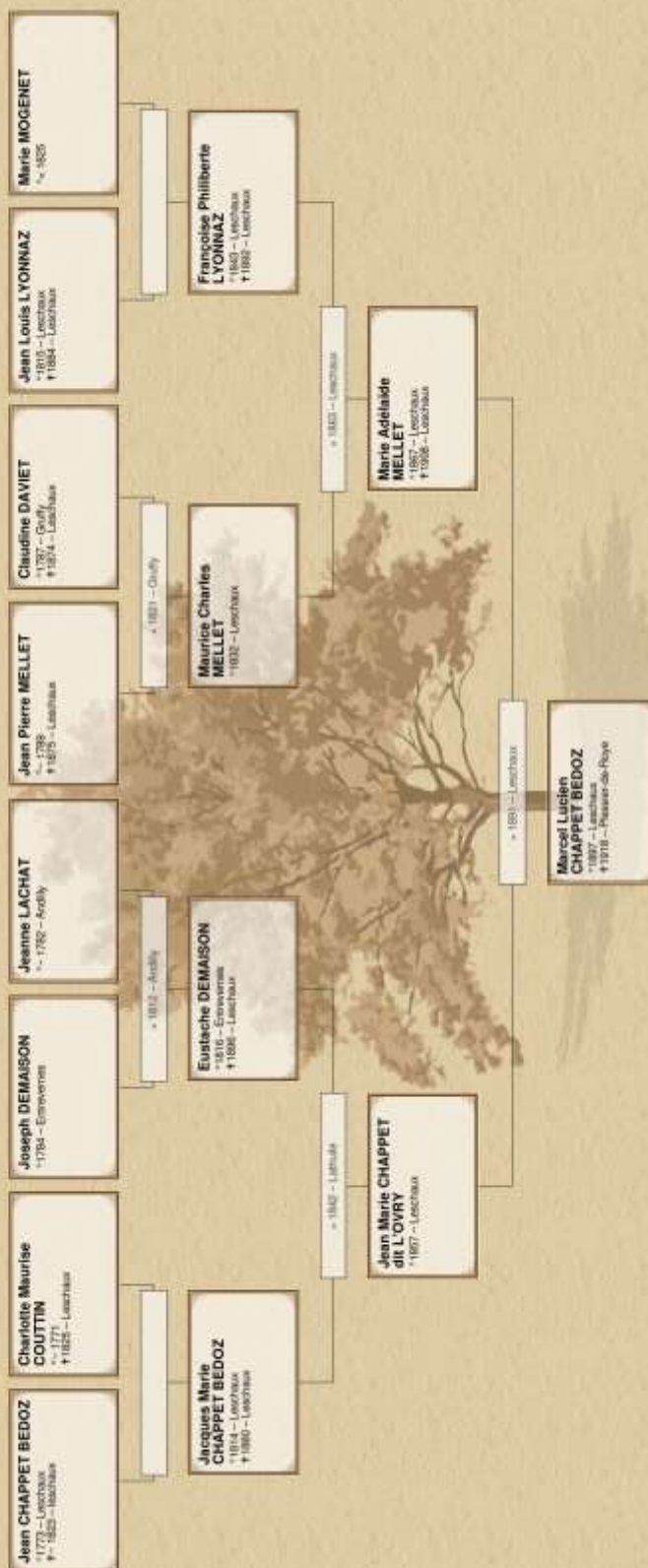
- Frère de Léon Victor CHAPPET
- Cousin au 2^{ème} degré de Marcel Lucien CHAPPET dit BEDOZ
- Cousin au 4^{ème} degré de Amédée Jean CHAPPET dit BEDOZ, Henri François Léon CHAPPET dit BEDOZ, Raoul Maurice CHAPPET dit BEDOZ,
- Cousin au 5^{ème} degré de François Emile CHARVIN dit TORNIER, Joseph Emile DUSSOLLIER et Charles Jean Marie LYONNAZ-COHENDET

Tous les 8 morts pour la France

© Ministère des Armées - Ministère des Mémories
PARTIE 3 - REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *Chappet*
Prénoms *Louis Fidèle François*
Grade *2^{ème} Classe*
Corps *30^{ème} REGIMENT D'INFANTERIE*
N^o *010724* au Corps. — Cl. *1900*
Matricule. *1388* au Recrutement *Annecy 1388*
Mort pour la France le *25 Septembre 1914*
à *Herbeville (Somme)*
Genre de mort *Tué à l'ennemi*
Né le *25 Décembre 1880*
à *Lorghoux* Département *Haute Savoie*
Arr^o municipal (p^o Paris et Lyon) _____
à défaut rue et N^o. _____
Jugement rendu le *6 Mai 1920*
par le Tribunal de *Annecy*
acte ou jugement transcrit le *3 Juin 1920*
à *Lorghoux (H^o Savoie)*
N^o du registre d'état civil _____
534-708-1921. [26434.]

Arbre généalogique de Marcel Lucien CHAPPET BEDOZ



Marcel Lucien CHAPPET dit BEDOZ (1897 - 1918)

Marcel Julien est né à la Touvière le 4 juin 1897. Cinquième enfant d'une fratrie de 9, il est le fils de Jean Marie dit l'Ovry (1857 - ?) et de Marie Adélaïde MELLET (1867 - 1908).

Lors du Conseil de Révision à Annecy, il est recruté sous le matricule 216. Il déclare être cultivateur, mesure 1,72 m (qui sera rectifié à 1,70m) et a les cheveux châains. Il est classé dans la 5^{ème} partie de la liste en 1915, puis dans la 1^{ère} partie de la liste le 17 mai 1916

A 19 ans il est incorporé au 97^{ème} Régiment d'Infanterie à compter du 28 août 1916 en qualité de soldat de 2^{ème} classe. Il arrive au Corps le même jour, en même temps que François Joseph DAVAT. Le 19 février 1917 il passe au 9^{ème} Bataillon de Marche du 97^{ème} RI. Il participe ainsi à la campagne contre l'Allemagne du 28 août 1916 au 30 mars 1918.

Le 30 mars 1918, âgé de 20 ans et 9 mois, il est tué à l'ennemi sur le champ de bataille de Plessis-de-Roye, appelé également Plessier-de-Roye comme écrit sur le panneau d'entrée du village. C'est cette dernière appellation qui est retenue par les autorités militaires.

A noter toutefois que les registres d'Etat Civil de la commune de Leschaux mentionnent une autre commune pour le décès. L'acte n°2 du 3 juin 1918 de Leschaux retranscrit celui qui avait été établi le 11 avril 1918 à Elincourt Ste Marguerite (Oise) et selon lequel Marcel Julien serait mort à Gury, commune voisine de Plessier-de-Roye. Toutes ces communes ayant été fortement touchées par les combats et presque entièrement détruites pendant la Grande Guerre, il ne devait pas être facile de s'y retrouver.

Marcel Lucien était le :

- Cousin au 2^{ème} degré des frères Léon Victor et Louis Fidèle François CHAPPET
- Cousin au 4^{ème} degré de Amédée Jean CHAPPET dit BEDOZ, Henri François Léon CHAPPET dit BEDOZ, Raoul Maurice CHAPPET dit BEDOZ,
- Cousin au 5^{ème} degré de François Emile CHARVIN dit TORNIER, Joseph Emile DUSSOLLIER et Charles Jean Marie LYONNAZ-COHENDET

Tous les 8 morts pour la France

Ministère des armées - Mémoire des Hommes
PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

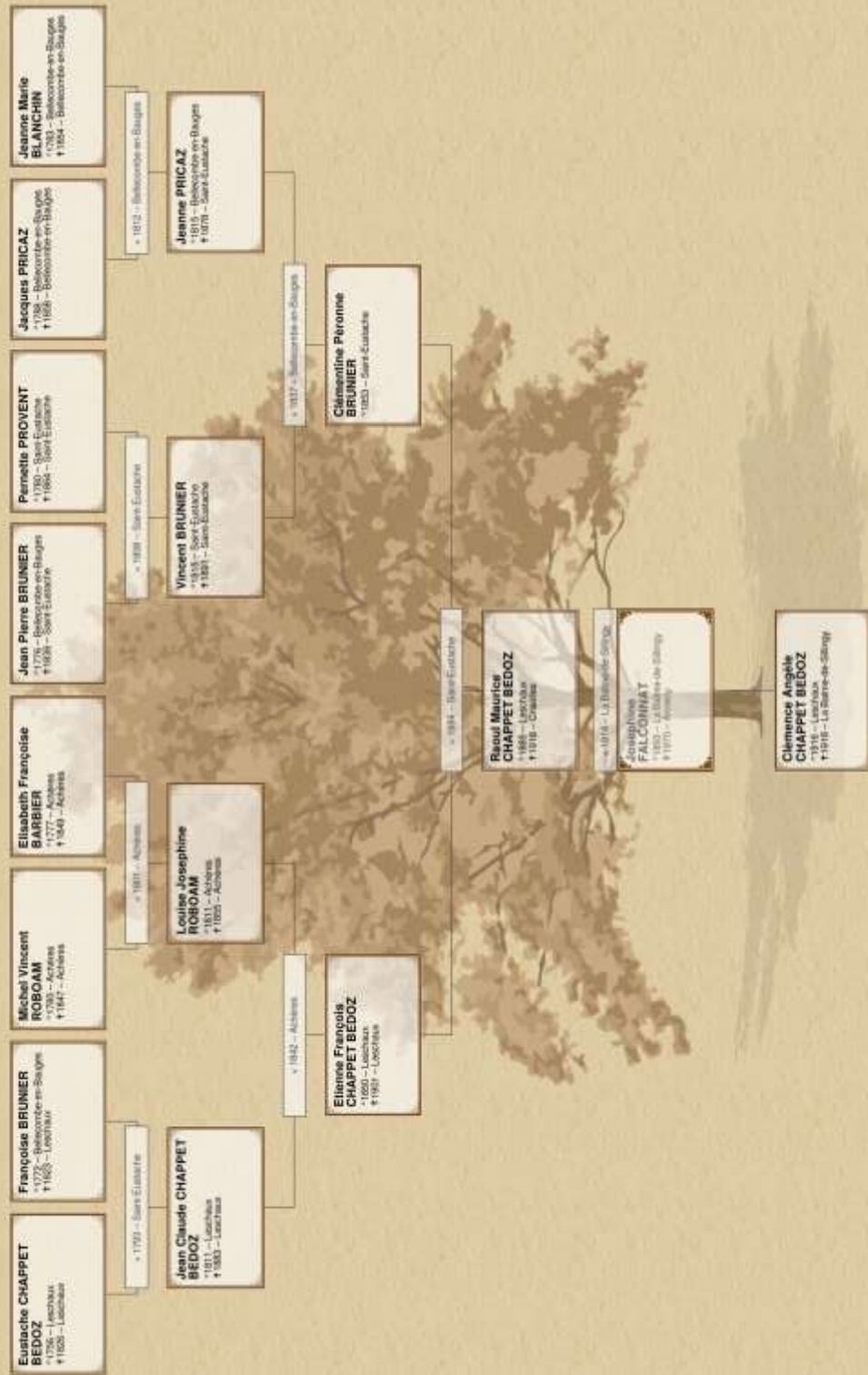
Nom **CHAPPET**
Prénoms *Marcel Lucien*
Grade *2^e classe*
Corps *97^e RI Inf*
N° *15253* au Corps. — Cl. *197*
Matricule. *216* au Recrutement *Annecy*
Mort pour la France le *30 mars 1918*
à *Plessis de Roye (Oise)*
Genre de mort *tue à l'ennemi*
Mort pour la France
Né le *4 juin 1897*
à *Leschaux* Département *Ha Savoie*
Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon). }
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le
par le Tribunal de
acte ou jugement transcrit le *3 juin 1918*
à *Leschaux (Ha Savoie)*
N° du registre d'état civil. *4733/1918*

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

534-708-1921. [26434.]

Arbre généalogique de Raoul Maurice CHAPPET BEDOZ



Raoul Maurice CHAPPET dit BEDOZ (1885 - 1918)

Raoul Maurice est né à la Touvière le 14 avril 1885. Aîné d'une fratrie de 4, il est le fils de Etienne François (1850 - 1901) et Clémentine Péronne BRUNIER (1853 - ?).

Lors du Conseil de Révision de la classe 1905 à Annecy, il est recruté sous le matricule 451. Il déclare être cultivateur, mesure 1,72 m et a les cheveux châtons. Il effectue son service militaire au 2^{ème} Régiment d'Infanterie où il est incorporé le 8 octobre 1906 en qualité de 2^{ème} canonnier muletier. Le 14 octobre 1907 il est nommé 1^{er} canonnier conducteur muletier

A 29 ans, le 9 mai 1914, il épouse à la Balme de Sillingy Joséphine FALCONNAT (1893 – 1970). De cette union naîtra le 8 juin 1916 à la Touvière Clémence Angèle.

Le 3 août 1914 il réintègre le 2^{ème} Régiment d'Infanterie et sera affecté à la 14^{ème} section d'Infirmiers puis, le 16 décembre 1914, à la 8^{ème} section d'infirmiers. Au printemps 1916 il souffre de douleurs des membres inférieurs et doit être hospitalisé dans l'hôpital militaire de St Nicolas de Port en Meurthe et Moselle. Le 31 janvier 1917 il passe au 88^{ème} Régiment d'Infanterie et le 29 avril 1917 au 4^{ème} Régiment d'Infanterie.

Le 25 mars 1918 il est porté disparu à Rimbercourt (hameau de la commune de Crisolles) dans l'Oise, présumé prisonnier. On découvrira plus tard qu'il a été signalé décédé sur une liste officielle allemande et inhumé au cimetière de Guiscard, commune voisine. Par jugement du 10 février 1921 le tribunal d'Annecy fixera la date du décès par blessures de guerre au 25 mars 1918.

Devenue veuve Joséphine est sans doute retournée à La Balme de Sillingy car c'est là que Clémence Angèle décèdera à l'âge de 2 ans, le 20 octobre 1918. Et c'est là aussi que Joséphine épousera en secondes noces, fin 1920, Antoine Casimir DUPARC.

Raoul Maurice était le :

- Cousin au 2^{ème} degré de Amédée Jean CHAPPET dit BEDOZ, Henri François Léon CHAPPET dit BEDOZ et Ernest Paul PRICAZ
- Cousin au 4^{ème} degré des frères Léon Victor et Louis Fidèle François CHAPPET et de Marcel Lucien CHAPPET dit BEDOZ

Tous les 6 morts pour la France



François Emile CHARVIN dit TORNIER (1896 - 1918)

François Emile est né au village de La Croix le 23 octobre 1896. Cadet d'une fratrie de 3, il est le fils de Jean Joseph (1855 - 1907) et Jeannette Philomène DUSSOLLIER (1861 - ?). Précisons que François Emile n'a malheureusement jamais connu son frère Jean Emile, mort en 1895 à l'âge de 5 ans. Il a donc grandi avec son seul frère aîné, François Jean Marie (1886 – 1970) qui fera toute la Grande Guerre et sera lui aussi décoré de la Croix de Guerre

Lors du Conseil de Révision, il est recruté sous le matricule 2321. Il déclare être cultivateur, mesure 1,70 m et a les cheveux châtain clair. Il est immédiatement classé dans la 1^{ère} partie de la liste de 1915.

A 18 ans et demi, Le 8 avril 1915 il intègre le 22^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins et participe à la campagne contre l'Allemagne pendant 3 ans et 4 mois, du 8 avril 1915 au 17 août 1918.

A 22 ans, le 17 août 1918, il décède à l'hôpital canadien complémentaire n°34 de Troyes, dans l'Aude, des suites d'intoxication par ypérite (Gaz asphyxiant). Troyes était devenu l'une des premières villes hôpital de l'arrière-front et on y dénombra jusqu'à 20 hôpitaux installés le plus souvent dans les écoles d'enseignement privés et publics. A ce titre le lycée de Jeunes Filles Marie de Champagne devient en 1917 un hôpital canadien d'une capacité de plus de 1 400 blessés.

Il repose à la Nécropole nationale La Ferme de Suippes, Carré 14/18 Troyes, tombe 1212.

Décoré de la Croix de Guerre, il est cité à l'ordre du Bataillon : « Malgré un violent tir de barrage, est resté à son poste de guetteur. Fusilier-mitrailleur d'élite, très brave au feu ».

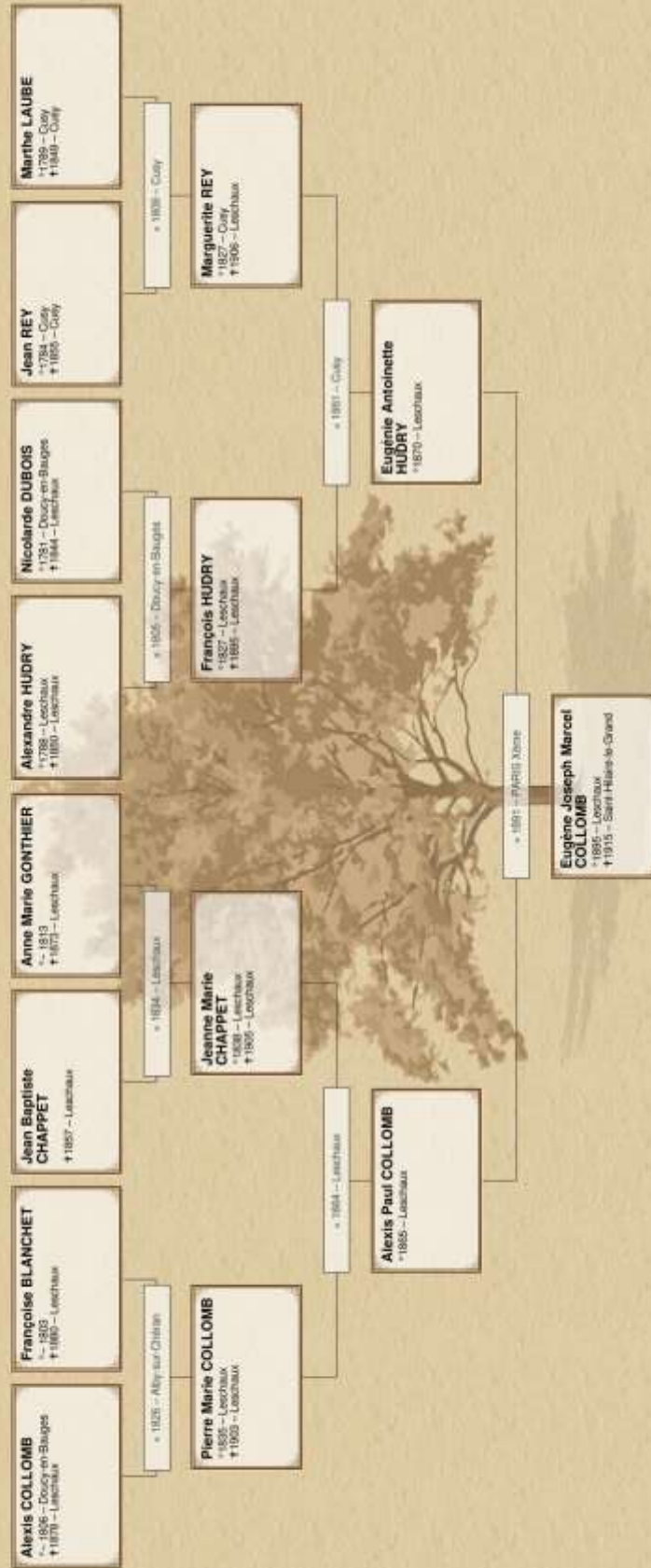
Raoul Maurice était le :

- Cousin germain de Amédée Jean CHAPPET dit BEDOZ et de Joseph Emile DUSSOLLIER
- Cousin au 2^{ème} degré de Henri François Léon CHAPPET et de Charles Jean Marie LYONNAZ COHENDET
- Cousin au 5^{ème} degré des frères Léon Victor et Louis Fidèle François CHAPPET et de Marcel Lucien CHAPPET dit BEDOZ

Tous les 7 morts pour la France



Arbre généalogique de Eugène Joseph Marcel COLLOMB



Eugène Joseph Marcel COLLOMB (1895 - 1915)

Eugène Joseph Marcel est né au village de La Croix le 19 mars 1895. Il est le fils unique de Alexis Paul (1865 - ?) et Eugénie Antoinette HUDRY (1870 - ?) qui s'étaient mariés le 17 octobre 1891 à Paris, dans le Xème arrondissement. Une petite sœur était bien née avant lui, mais elle morte début 1894, âgée de 23 jours. Ses parents auront 3 autres enfants entre 1901 et 1906, tous trois mort-nés.

Lors du Conseil de Révision, il est recruté sous le matricule 1565. Il déclare être fromager, mesure 1,73 m et a les cheveux châtain clair. Il est immédiatement classé dans la 1ère partie de la liste de 1914.

A 19 ans et demi, le 15 octobre 1914 il intègre le 2ème Régiment de Marche de Zouaves en qualité de soldat de 2ème classe. Comme ce fut le cas pour Emile Joseph GREFFIER en 1911, cette affectation n'est pas courante, mais elle est très risquée, ces troupes servant le plus souvent en 1^{ère} ligne.

A 20 ans, 6 mois et 6 jours, le 25 septembre 1918, Eugène Joseph Marcel est tué à l'ennemi près de Saint Hilaire le Grand dans la Marne. Il est le plus jeune poilu de Leschaux mort pour la France. C'est en tous cas la version retenue par les registres d'Etat Civil de la commune qui retranscrivent le 20 mai 1918 l'acte de décès, incomplet et comportant des erreurs, qui avait initialement été établi par les autorités militaires le 3 novembre 1915 à Crochte dans le Nord sur la base des déclarations du caporal Georges FORTIN et du soldat de 2^{ème} classe Louis DECOSSE.

Cet acte sera corrigé le 15 avril 1918 pour modifier le nom du Régiment, indiquer les prénoms du défunt, son dernier domicile connu et l'état civil de ses parents. C'est cette même version que l'on retrouve sur le site « Mémoire des Hommes » du Ministère des Armées.

Signalons toutefois que la fiche de recrutement d'Eugène Joseph Marcel disponible aux Archives Départementales de la Haute-Savoie fait remonter le décès au 2 août 1915. Un mystère qui ne sera sans doute jamais résolu.

Eugène Joseph Marcel
était le :

- Cousin germain de Jean François HUDRY
- Cousin au 2^{ème} degré de Jean Marie Fernand COLLOMB et de Sylvain Jean Claude COLLOMB

Tous les 3 morts pour la France.



Jean Marie Ferdinand COLLOMB (1870 - 1914)

Jean Marie Ferdinand est né au village de La Croix le 15 août 1870. Septième enfant d'une fratrie de 9, Il est le fils de Joseph (1830 - 1907) et Colette RUPH dit BONNET (1837 - 1911).

Lors du Conseil de Révision de la classe 1890 à Annecy, il est recruté sous le matricule 1040 Il déclare être voiturier, mesure 1,62 m et a les cheveux roux. Il effectue son service militaire au 14^{ème} Escadron du Train des Equipages Militaires où il est incorporé le 15 novembre 1891.

Il a 44 ans quand il est rappelé lors de la Mobilisation. Il rejoint le 14^{ème} Escadron du Train des Equipages Militaires le 2 août 1914 et participe à la campagne contre l'Allemagne pendant 4 mois, du 2 août au 13 décembre 1914.

Il décède à l'hôpital mixte (civil et militaire) d'Annecy le 13 décembre 1914. Selon le site Memorial Gen Web, il serait mort des suites de maladie contractée en service et serait donc le doyen des poilus de Leschaux ayant obtenu la mention « mort pour la France ». Je n'ai pas retrouvé ces informations sur l'Etat Civil de la commune de Leschaux, ni sur le site du ministère des Armées.

Jean Marie Ferdinand était le :

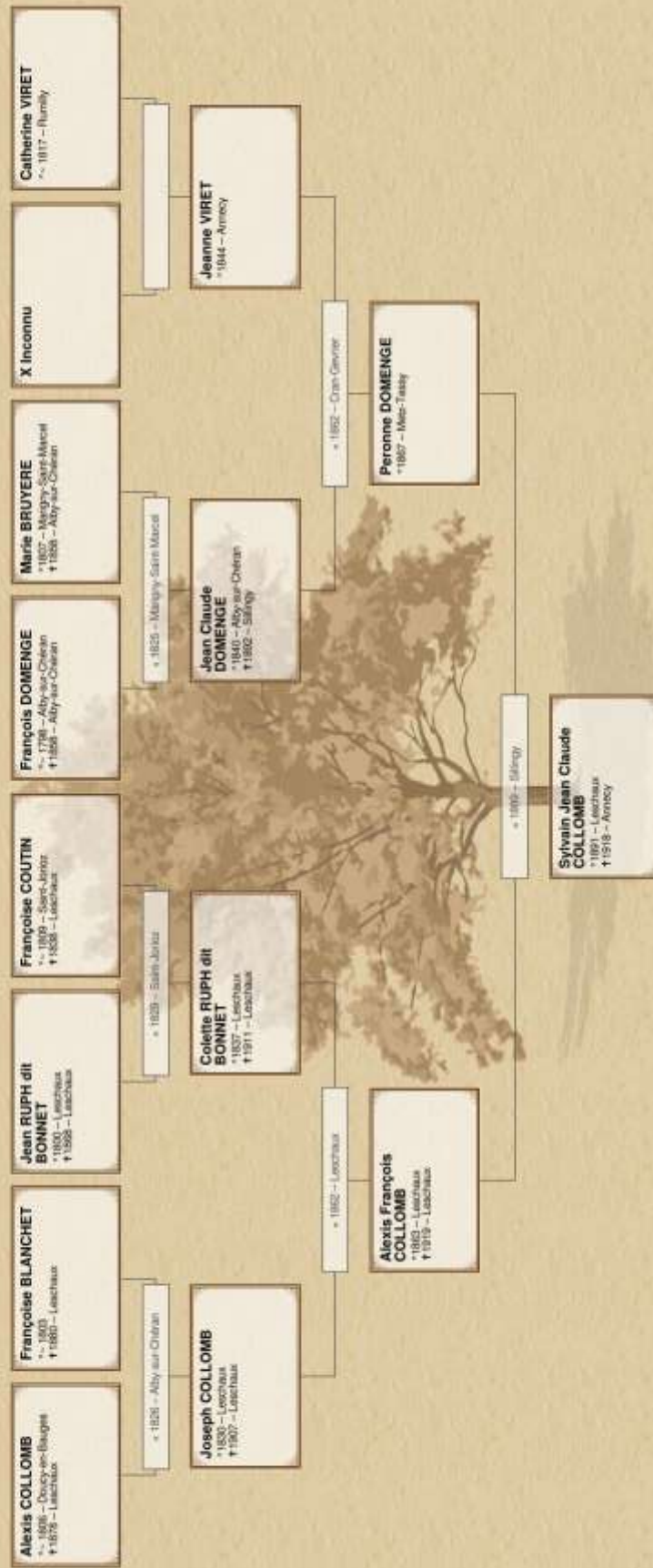
- Oncle de Sylvain Jean Claude Arthur COLLOMB
- Cousin au 2^{ème} degré de Eugène Joseph Marcel COLLOMB

Tous 2 morts pour la France

Cliquez sur les flèches pour masquer/afficher le contenu

Identification
Nom : COLLOMB Prénoms : Ferdinand
Informations militaires et Résistance
Cadre : 1914-1918 Grade, grade : Soldat - 107e R.I.T. [Infanterie] - R.I.T. Régiment d'Infanterie Territoriale Constitué en 1914 à Annecy (74e Région Militaire) et dissous le 04 de la Grande Guerre. Matricule au recrutement : 1040 - Annecy (Haute-Savoie) - Subdivision
Naissance
Date : 15/08/1870 Département : 74 - Haute-Savoie Commune : Leschaux Situation familiale : Fils de Joseph et de RUPHY Colette
Décès
Date : 13/12/1914 (44 ans) Département : 74 - Haute-Savoie Commune : Annecy - Pour info, « Annecy(74) » est une commune déléguée de la commune nouvelle « Annecy-(commune nouvelle)(74) » (Commune périmée, voir historique) Lieu, complément : Hôpital mixte (à Annecy pour plus) Cause de mort : Mort des suites de maladie contractée en service Mention : Mort pour la France - Oui
Jugement
Transcription

Arbre généalogique de Sylvain Jean Claude COLLOMB



Sylvain Jean Claude Arthur COLLOMB (1891 - 1918)

Eugène Joseph Marcel est né au hameau des Maladières le 19 avril 1891. Aîné d'une fratrie de 2, il est le fils d'Alexis François (1863 - 1919) et Péronne DOMENGE (1867 - ?).

Lors du Conseil de Révision de la classe 1911, il est recruté sous le matricule 383. Il déclare être cultivateur, mesure 1,69 m et a les cheveux châtain foncé. Il est immédiatement classé dans la 1ère partie de la liste de 1912.

A 21 ans et demi, le 8 octobre 1912 il intègre le 22ème Bataillon des Chasseurs à Pied en qualité de soldat de 2ème classe. Il y restera près de 6 ans. Le 14 novembre 1913, il est nommé soldat de 1ère classe. Il est déjà sur place lorsque la guerre éclate et passe directement « aux armées » le 10 août 1914, toujours au 22ème BCP.

Mais le 28 janvier 1917 il est évacué pour courbatures fébriles. Ce sera peut-être l'occasion de permissions qui lui permettront d'épouser Ernestine GONTHIER (1893 – 1970) à Doucy le 3 novembre 1917. Le 17 juin 1918 il passe au 21ème Bataillon de Chasseurs. A 27 ans et demi, le 31 août 1918, il décède à l'hôpital mixte d'Annecy des suites de maladie contractée en Service.

Devenue veuve, Ernestine GONTHIER restera à Leschaux. Elle épousera en secondes noces, en 1920, Emile François Marcel COLLOMB (1893 – 1943), frère cadet de Sylvain Jean Claude Arthur. De cette union naîtront 4 fils qui auront une nombreuse descendance.

Croix de guerre avec 2 étoiles de bronze, Sylvain Jean Claude Arthur a été cité 2 fois à l'ordre du Bataillon.

« Agent de liaison après du Commandement, a, malgré les violents bombardements des 17, 18, 21 et 22 août 1915, transmis les ordres donnés sans hésitation, accomplissant ainsi une mission périlleuse et donnant un bel exemple de courage ».

« En deux circonstances, avec une abnégation complète, a eu une mission de liaison entre le P.C. du groupe de combat et un centre de résistance soumis à un violent bombardement. Au cours de cette mission, a été fortement contusionné par l'explosion d'une torpille ».

Il était le :

- Neveu de Jean Marie Ferdinand COLLOMB
- Cousin au 2ème degré de Eugène Joseph Marcel COLLOMB

Tous 2 morts pour la France.

© Ministère des armées - Mémoire des Hommes

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: *Collob*

Prénoms: *Sylvain, Jean, Claude*

Grade: *1er classe*

Corps: *22e BCP de Chasseurs Alpins*

N°: *3259* au Corps. — Cl. *114*

Matricule: *383* au Recrutement *L'Annecy*

Décédé le: *31 août 1918*

à: *Hôpital Mixte d'Annecy*

Genre de mort: *maladie, apph...*

Né le: *19 avril 1891*

à: *Leschaux* Département: *Haute Savoie*

Arr. municipal (p' Paris et Lyon), à défaut rue et N°.

Jugement rendu le: *1918*

par le Tribunal de: *Annecy*

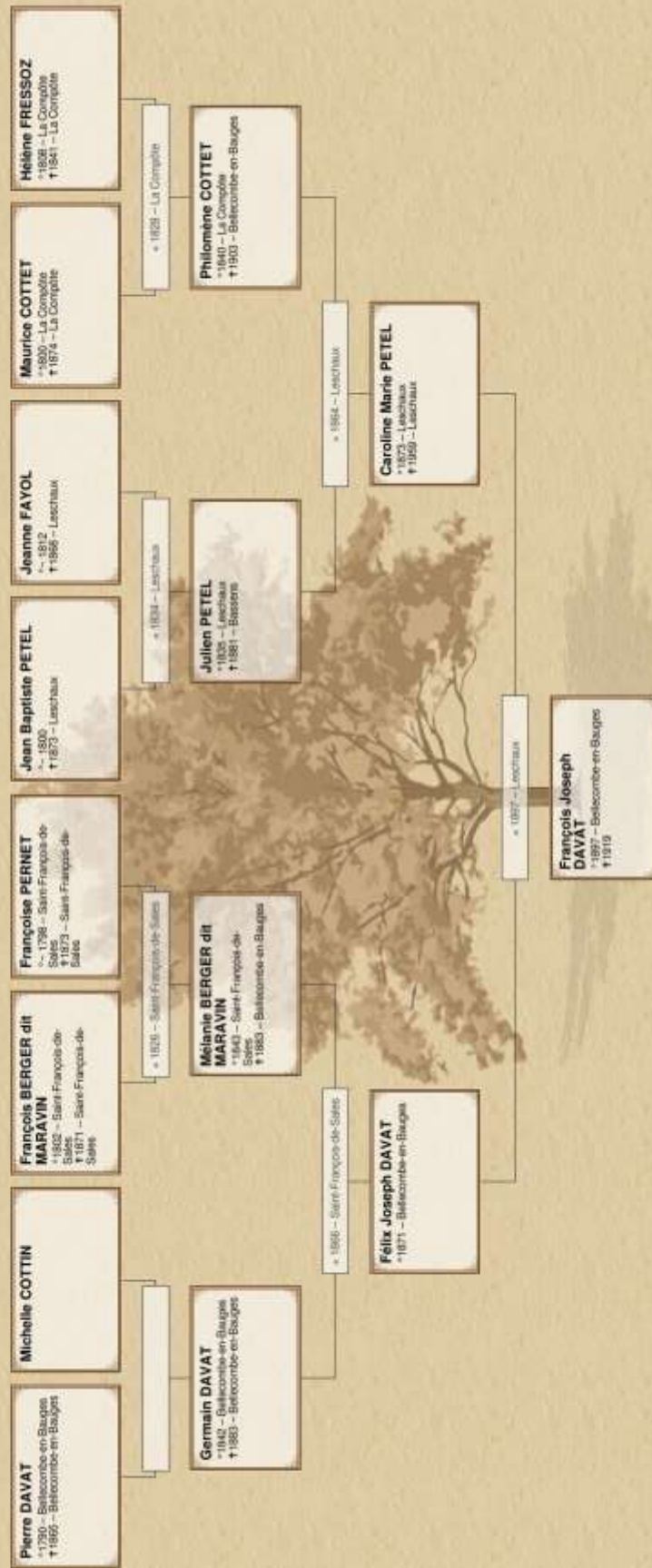
acte ou jugement transcrit le: *1918*

à: *Leschaux* (H. *Leschaux*)

N° du registre d'état ci. l.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Arbre généalogique de François Joseph DAVAT



François Joseph DAVAT (1897 - 1919)

François Joseph est né à Glapigny (commune de Bellecombe en Bauges) le 22 novembre 1897. Aîné d'une fratrie de 5, il est le fils de Félix Joseph (1871 - ?) et Caroline Marie PETEL (1873 - 1959). La famille s'est sans doute installée vers 1905 aux Salles, dans la maison où était née Caroline Marie, car tous leurs enfants jusqu'en 1904 sont nés à Glapigny et qu'à partir de 1906 ils figurent dans le recensement de Leschaux.

Lors du Conseil de Révision, il est recruté sous le matricule 234. Il déclare être cultivateur, mesure 1,57 m et a les cheveux châtain foncé. Il est d'abord classé dans la 5^{ème} partie de la liste de 1915, pour faiblesse. Il sera néanmoins classé dans la 1^{ère} partie de la liste le 17 mai 1916.

Il n'a pas encore 19 ans lorsqu'il est incorporé en qualité de soldat de 2^{ème} classe au 97^{ème} Régiment d'Infanterie en même temps que Marcel Lucien CHAPPET dit BEDOZ, le 28 août 1916.

Le 25 mai 1918 il devient soldat de 1^{ère} classe, le 14 août caporal. Mais le 12 septembre 1918 il doit être évacué par ambulance. Il est ensuite accueilli à l'hôpital militaire complémentaire n°32 de La-Côte-Saint-André dans l'Isère. Installé dans les bâtiments de l'ancien séminaire devenus la caserne du 140^e régiment d'infanterie, cet hôpital était spécialisé dans le traitement des tuberculeux.

François Joseph avait été le plus jeune enrôlé. Il sera aussi le dernier mort parmi les 17 poilus de Leschaux.

Le 13 janvier 1919, la commission de réforme prononce une incapacité de 80 % pour Pyo pneumothorax total gauche secondaire à tuberculose pulmonaire bilatérale.

Le 26 janvier 1919, il décède à la Côte Saint André et sera déclaré Mort pour la France des suites de maladie contractée en service.

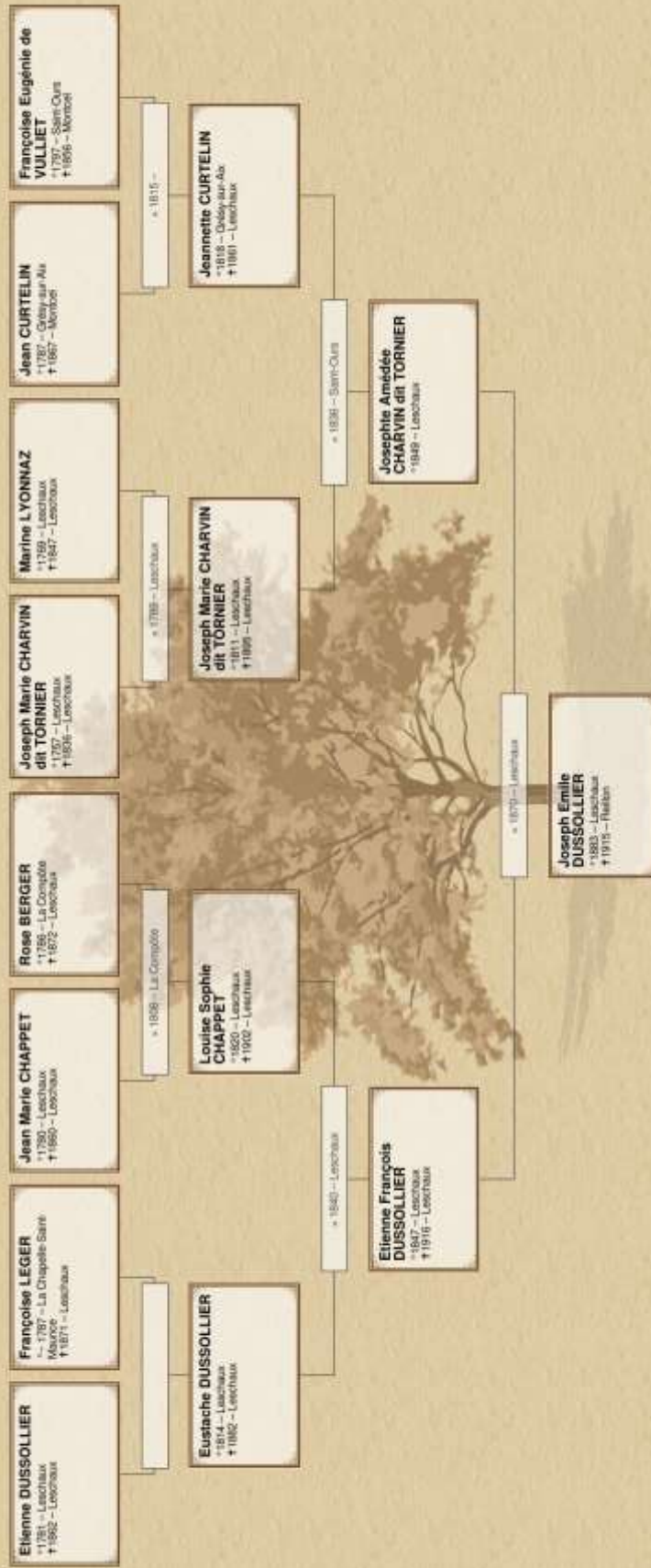
Il était le :

- Cousin germain de Ernest Paul PRICAZ
- Cousin au 2^{ème} degré de Jean Marie PETEL

Tous les 2 morts pour la France.



Arbre généalogique de Joseph Emile DUSSOLLIER



Joseph Emile DUSSOLLIER (1883 - 1915)

L'abbé Joseph Emile est né au Chef-Lieu le 25 janvier 1883. Cadet d'une fratrie de 6, il est le fils de Etienne François (1847 - 1916) et de Joseph Amédée CHARVIN (1849 - ?). Son nom, initialement mal orthographié sur le site du Ministère de Armées (1 seul L) a fait ensuite l'objet d'une correction.

Lors du Conseil de Révision de la classe 1903 à Annecy, il est recruté sous le matricule 1296. Il déclare être séminariste, mesure 1,76 m et a les cheveux châtons.

Il effectue son service militaire au 30^{ème} Régiment d'Infanterie où il est incorporé le 14 novembre 1904 en qualité de soldat de 2^{ème} classe, puis de 1^{ère} classe à partir du 12 septembre 1905. Il est renvoyé en congés le 23 septembre 1905, obtient son certificat de bonne conduite et rejoint alors le grand séminaire d'Annecy.

Il est cependant rappelé à l'activité le 7 janvier 1907 et réincorpore le 30^{ème} Régiment d'Infanterie. Passé dans la disponibilité le 7 juin, il est libéré de tout service actif le 22 octobre. A 27 ans, en 1910, on le retrouve à vicaire à Bernex dans le Chablais et en 1911 vicaire de Saint Nicolas la Chapelle dans le Val d'Arly.

Le 4 août 1914 il est incorporé à la 14^{ème} Section d'Infirmiers Militaires et participe à la campagne contre l'Allemagne jusqu'au 15 octobre 1915 dans le Groupe de Brancardiers de la 74e D.I. Le 1er septembre 1914 il est nommé Caporal.

A 32 ans, le 15 octobre 1915, il meurt à Reillon (Meurthe et Moselle) des suites de blessures reçues sur le champ de bataille. Il repose à la Nécropole nationale de cette commune, tombe 441.

Croix de guerre, étoile de bronze, médaillé militaire (JO du 05/10/1919), Joseph Emile a été cité à titre posthume à l'ordre du régiment n°7015 du 29/07/1919.

Il était le :

- Cousin germain de Amédée Jean CHAPPET dit BEDOZ et de François Emile CHARVIN dit TORNIER
- Cousin au 2^{ème} degré de Henri François CHAPPET dit BEDOZ et de Charles Jean Marie LYONNAZ COHENDET
- Cousin au 5^{ème} degré des frères Léon Victor et Louis Fidèle François CHAPPET et de Marcel Lucien CHAPPET dit BEDOZ

Tous 7 morts pour la France.

Ministère des armées - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom DUSSOLLIER - DUSSOLLIER

Prénoms Joseph Emile

Grade Caporal *Groupe aux ordres 74^e Division*

Corps 14^e SECTION D'INFIRMIERS MILITAIRES

N^o 11.848 au Corps. — Cl. 1901

Matricule. 1196 au Recrutement

Mort pour la France le 15 octobre 1915

à Reillon - Meurthe et Moselle

Genre de mort Mort de guerre

Né le 25 janvier 1883

à Stochaux Département 1^{er} Savoie

Anc^o municipal (p^o Paris et Lyon) }
à défaut son et N^o }

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps. acte ou jugement transcrit le 11 novembre 1916
à Stochaux (1^{er} Savoie)

N^o du registre d'état civil _____

101-705-102E. [30438]

Emile Joseph GREFFIER (1890 - 1915)

Emile Joseph est né le 28 avril 1890 à Leschaux au hameau dit « en Layat », là où se trouve aujourd'hui le gîte de la Biolette et qui comptait alors 2 maisons. Il est le fils de Jean Marie (1862 - ?) et de sa cousine germaine Jeanne Claudine GREFFIER (1868 - 1907), 3^{ème} enfant d'une fratrie de 8 issus de deux unions. 4 seulement atteindront l'âge adulte, les 4 autres étant morts tout petits.

Il n'a pas encore 18 ans lorsqu'il épouse à Cusy, le 18 janvier 1908, Martine PLAT (1880 - ?). De cette union naîtront 2 filles, Eugénie Marie née en 1908 et décédée à 11 ans et Anaïs Françoise née en 1909 et décédée à 10 mois.

Lors du Conseil de Révision de la classe 1910 à Annecy, il est recruté sous le matricule 506. Il déclare être journalier boulanger, mesure 1,72 m et a les cheveux châtain noir. Il est immédiatement classé dans la 1^{ère} partie de la liste pour 1911.

Il effectue son service militaire à partir du 7 octobre 1911 en qualité de soldat de 2^{ème} classe au 3^{ème} Régiment de Zouaves à Sathonay, commune aujourd'hui dans le Rhône mais qui dépendait à l'époque du département de l'Ain. Comme ce sera le cas pour Eugène Joseph Marcel COLLOMB en 1914, cette affectation n'est pas courante, mais elle est très risquée, ces troupes servant le plus souvent en 1^{ère} ligne.

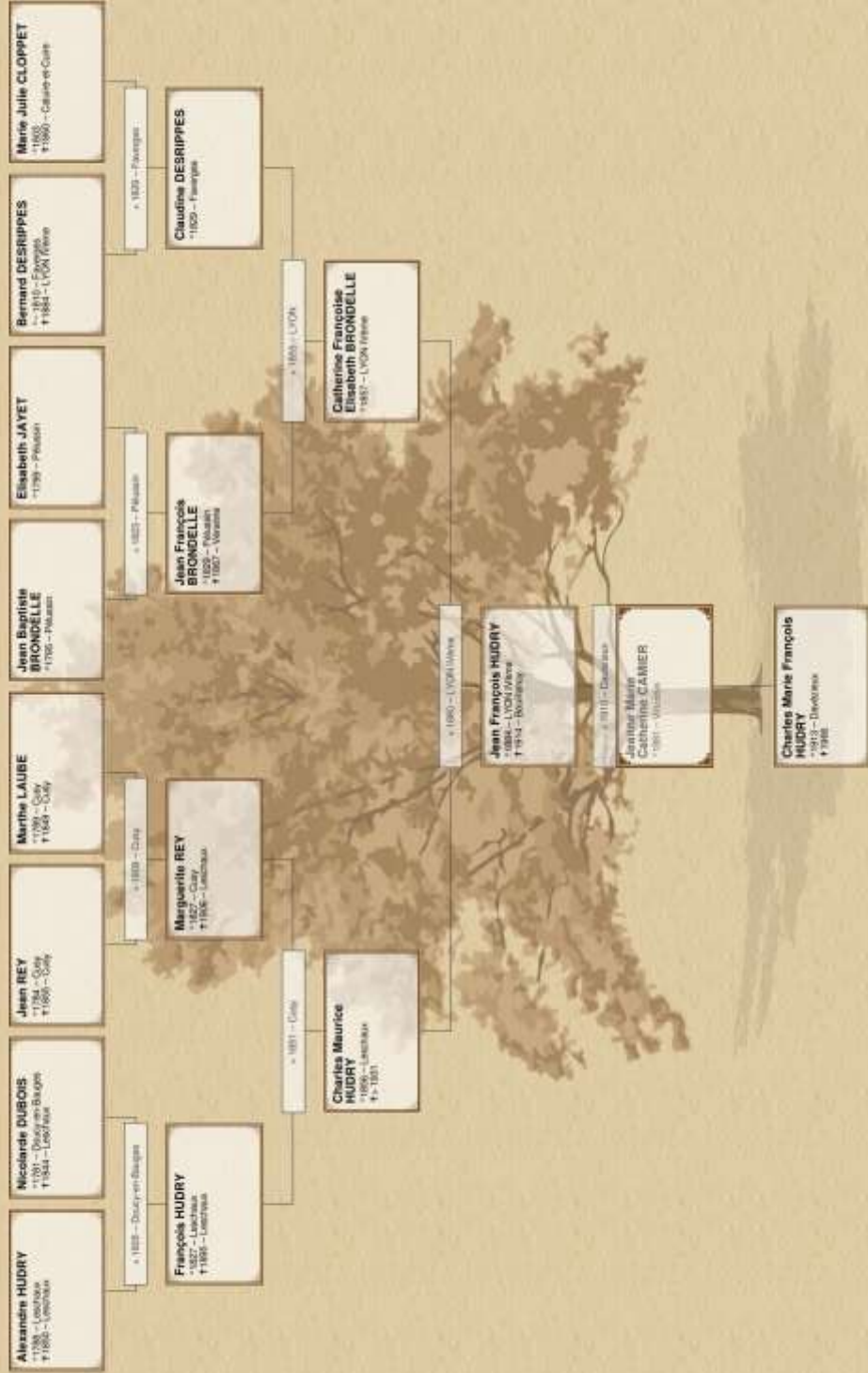
Rappelé à l'activité à la Mobilisation Générale, il réintègre le 3^{ème} Régiment de Zouaves le 4 août 1914.

A 24 ans, le 14 janvier 1915 il est tué à l'ennemi à Tracy le Mont dans l'Oise. Il repose à la Nécropole nationale de cette commune, dans la tombe 191 du carré F.

Il est le seul à n'avoir aucun lien de parenté avec d'autres poilus de Leschaux morts pour la France durant la 1^{ère} guerre mondiale



Arbre généalogique de Jean François HUDRY



Jean François HUDRY (1884 - 1914)

Bien qu'issu d'une vieille famille de Leschaux, commune où il a grandi, **Jean François** n'y est pas né, ne s'y est pas marié et n'y résidait pas lorsque fut donné l'ordre de Mobilisation Générale en 1914.

Il est né en effet le 24 mai 1884 à Lyon dans le IV^{ème} arrondissement. Aîné d'une fratrie de 5, il est le fils de Charles Maurice (1856 - ?) et Catherine Françoise Elisabeth BRONDELLE (1857 - ?) qui s'étaient mariés à LYON le 14 août 1880.

Lors du Conseil de Révision de la classe 1904 à Annecy, il est recruté sous le matricule 780. Il déclare être cultivateur, mesure 1,61 m et a les cheveux châtains. Il fait son service militaire au 11^{ème} Bataillon de Chasseurs à Pied où il est incorporé le 9 octobre 1915 en qualité de soldat de 2^{ème} classe. Le 28 octobre 1906 il est nommé caporal. Libéré le 16 octobre 1907 il obtient son certificat de bonne conduite. Il a alors 23 ans.

En septembre 1908, il est instituteur au pensionnat Beauséjour à Marseille. En 1910 il réside 2 place Saint Victor, tout près du Vieux Port à Marseille

A 26 ans, Le 23 septembre 1910, il épouse à Davézieux (Ardèche) Jeanne Marie Catherine CAMIER (1881 - ?) dont les parents travaillent dans une fabrique de papier où il sera désormais employé. De cette union naîtra Charles Marie François (1913 – 1966) qui sera bien trop vite Pupille de la Nation.

A 30 ans, le 5 août 1914, Jean François réintègre le 24^{ème} Bataillon de Chasseurs.

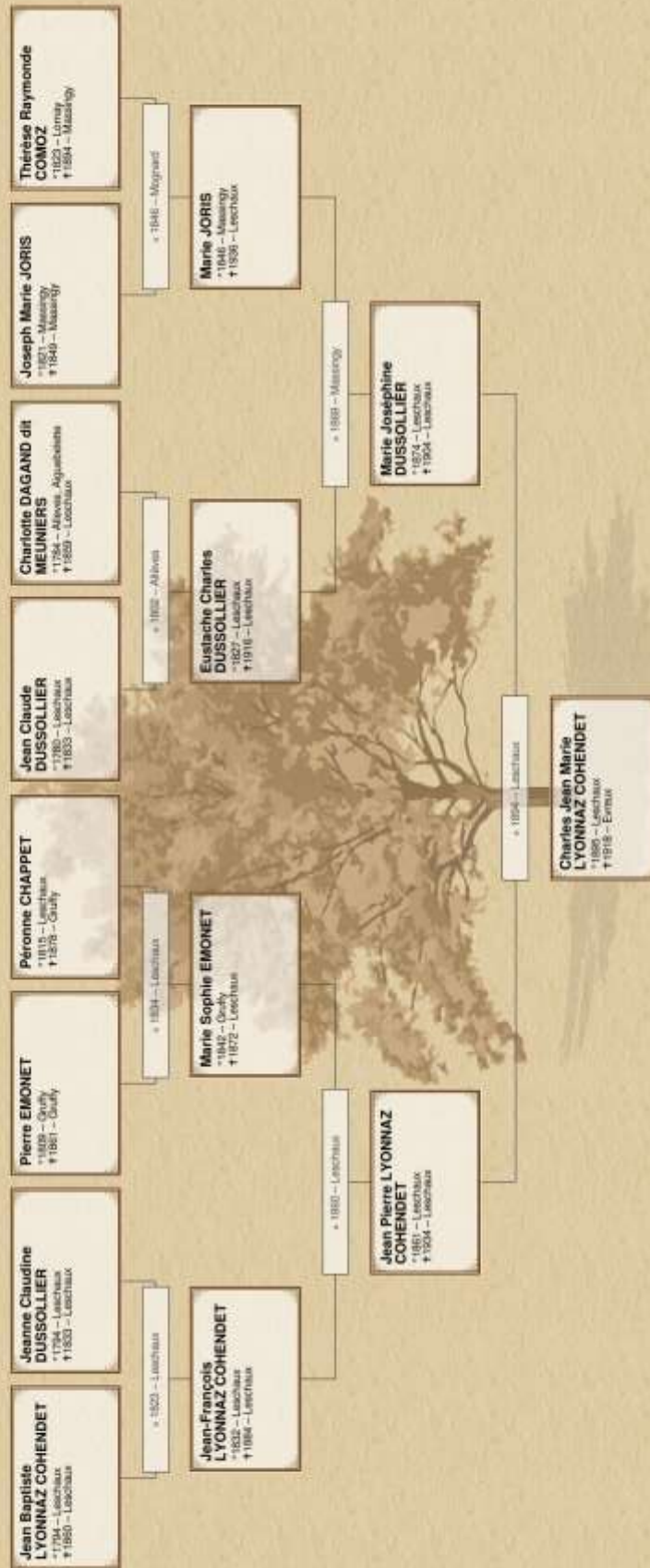
Il est tué à l'ennemi le 9 septembre 1914 à Bouillancy (Oise) dans le cadre de la Bataille de la Marne.

Jean François était le cousin germain de Eugène Joseph Marcel COLLOMB, mort pour la France.

Il est par ailleurs certainement le seul dont le nom figure sur 2 monuments aux morts : celui de Leschaux et celui de Davezieux en Ardèche



Arbre généalogique de Charles Jean Marie LYONNAZ COHENDET



Charles Jean Marie LYONNAZ COHENDET (1895 - 1918)

Charles Jean Marie est né au village de La Croix le 4 décembre 1895. Aîné d'une fratrie de 5 (dont 3 morts tout petits), il est le fils de Jean Pierre (1861-1934) et Marie Joséphine DUSSOLLIER (1874-1904). Ses parents ont eu 2 autres enfants mort-nés. Au total, sur leurs 7 enfants, seule Léontine Eugénie parviendra à l'âge adulte et fondera une famille. Elle épousera en 1927 Marius François THOME et s'établira à Alby sur Chéran.

Lors du Conseil de Révision à Annecy, il est recruté sous le matricule 1617. Il déclare être professeur, mesure 1,67 m et a les cheveux châtain foncé. Il est classé dans la 5^{ème} partie de la liste pour 1914, maintenu ajourné par le Conseil de Révision le 27 mai 1915 et finalement classé dans la 1^{ère} partie de la liste le 17 mai 1916.

A 20 ans et demi, le 7 août 1916, il est incorporé au 140^{ème} Régiment d'Infanterie en qualité de soldat de 2^{ème} classe. Il est nommé caporal le 1^{er} mars 1917, sergent le 1^{er} avril 1917, aspirant le 1^{er} mai 1917. Il passe au 298^{ème} régiment d'Infanterie le 20 juin 1917 et est promu sous-lieutenant le 11 janvier 1918.

Il n'a pas encore 23 ans, le 10 septembre 1918, lorsqu'il décède à l'hôpital temporaire complémentaire d'Evreux (Eure) des suites d'intoxication par les gaz. Il repose dans le caveau familial du cimetière de Leschaux.

Fait Croix de Guerre, Chevalier de la Légion d'Honneur, Il sera cité à l'ordre de la Division d'Infanterie : « Jeune officier aussi brave que modeste, qui depuis son arrivée au front n'a cessé de faire preuves des plus belles qualités de dévouement, d'entrain et d'activité, vient de se signaler encore à la tête de sa section au cours d'un violent bombardement par obus toxiques, maintenant chacun à sa place et donnant à tous le plus bel exemple du mépris du danger et du sang froid ».

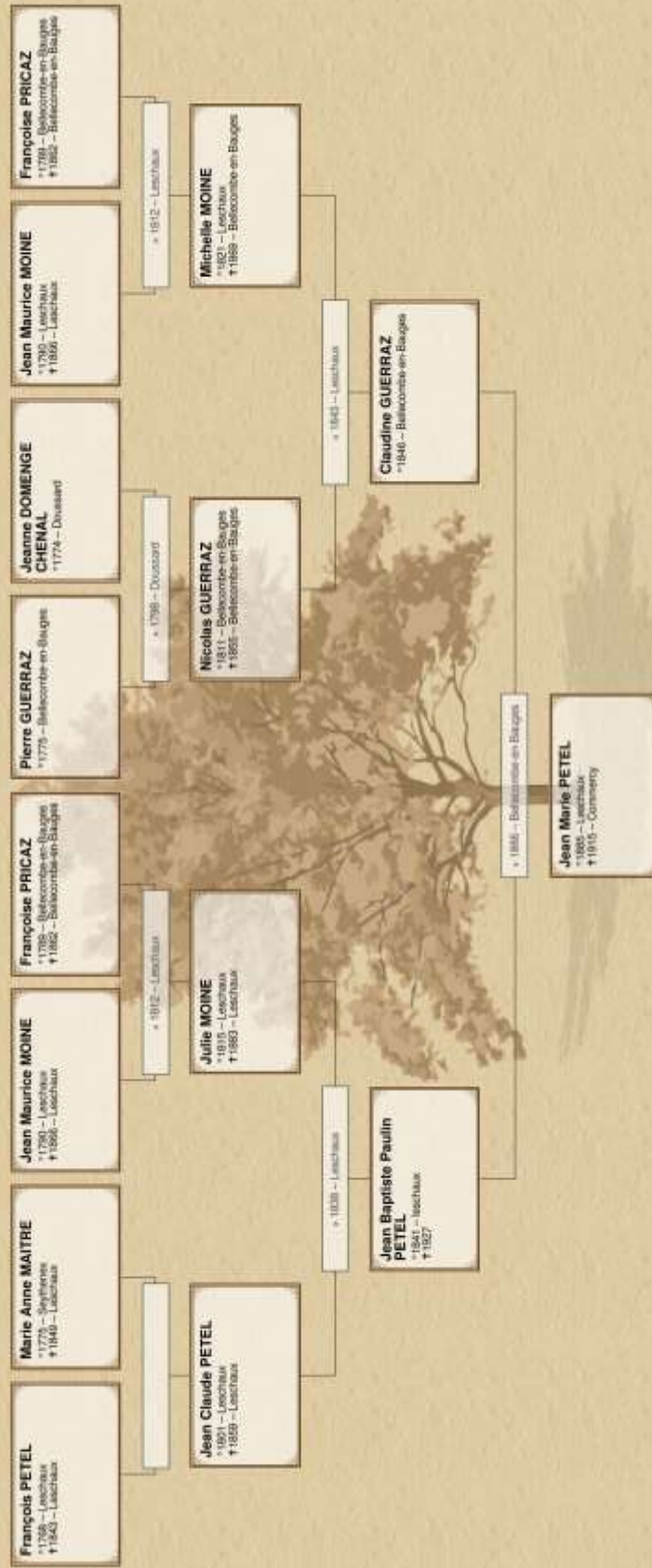
Charles Jean Marie était le :

- Cousin au 2^{ème} degré d'Amédée Jean CHAPPET di BEDOZ, François Emile CHARVIN dit TORNIER et Joseph Emile DUSSOLLIER
- Cousin au 4^{ème} degré de Henri François CHAPPET dit BEDOZ et de Ernest Paul PRICAZ
- Cousin au 5^{ème} degré des frères Léon Victor et Louis Fidèle François CHAPPET et de Marcel Lucien CHAPPET dit BEDOZ

Tous les 8 morts pour la France.



Arbre généalogique de Jean Marie PETEL



Jean Marie PETEL (1885 - 1915)

Jean Marie est né au hameau du Pommier le 11 janvier 1885. Cadet d'une fratrie de 9, il est le fils de Jean Baptiste Paulin (1841-1927) et Claudine GUERRAZ (1846- ?). Quatre ans après sa naissance ses parents auront un dixième enfant, mort-né.

Lors du Conseil de Révision de la classe 1905, il est enregistré sous le matricule 2319. Il déclare être agriculteur et a les cheveux châtain noir. Exceptionnellement sa taille n'est pas précisée. Il est alors exempté en raison d'un goître kystique médian et affecté administrativement au Bataillon de Chasseurs à Albertville.

A 29 ans, en date du 12 septembre 1914, il est toutefois classé dans le service armé par décision du Conseil de Révision de la Haute-Savoie, dans le canton Annecy Sud. Le 28 février 1915 il rejoint le 56^{ème} Régiment d'Infanterie de Chalon sur Saône, 8^{ème} Compagnie, en qualité de soldat de 2^{ème} classe

A 30 ans, le 24 juillet 1915 il décède à l'hôpital mixte de Commercy (Meuse) des suites de maladie contractée en service.

Il repose dans la tombe 1483 de la nécropole nationale de Commercy.

Il était le :

- Cousin au 2^{ème} degré de François Joseph DAVAT
- Cousin au 3^{ème} degré de Ernest Paul PRICAZ

Tous les 2 morts pour la France.

Ministère des armées - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **PETEL**

Prénoms *Jean Marie*

Grade *Soldat de 2^e classe*

Corps *56^e Régiment d'Infanterie*

N^o *11650* au Corps. — Cl. *1905*

Matricule. *2319* au Recrutement *Annecy*

Mort pour la France le *24 juillet 1915*

à *Commercy (Meuse)*

Genre de mort *Maladie contractée en service*

Né le *11 janvier 1885*

à *Leschaux* Département *Haute Savoie*

Arr^o municipal (p^r Paris et Lyon) }
à défaut non et N^o }

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le *10 mars 1915*

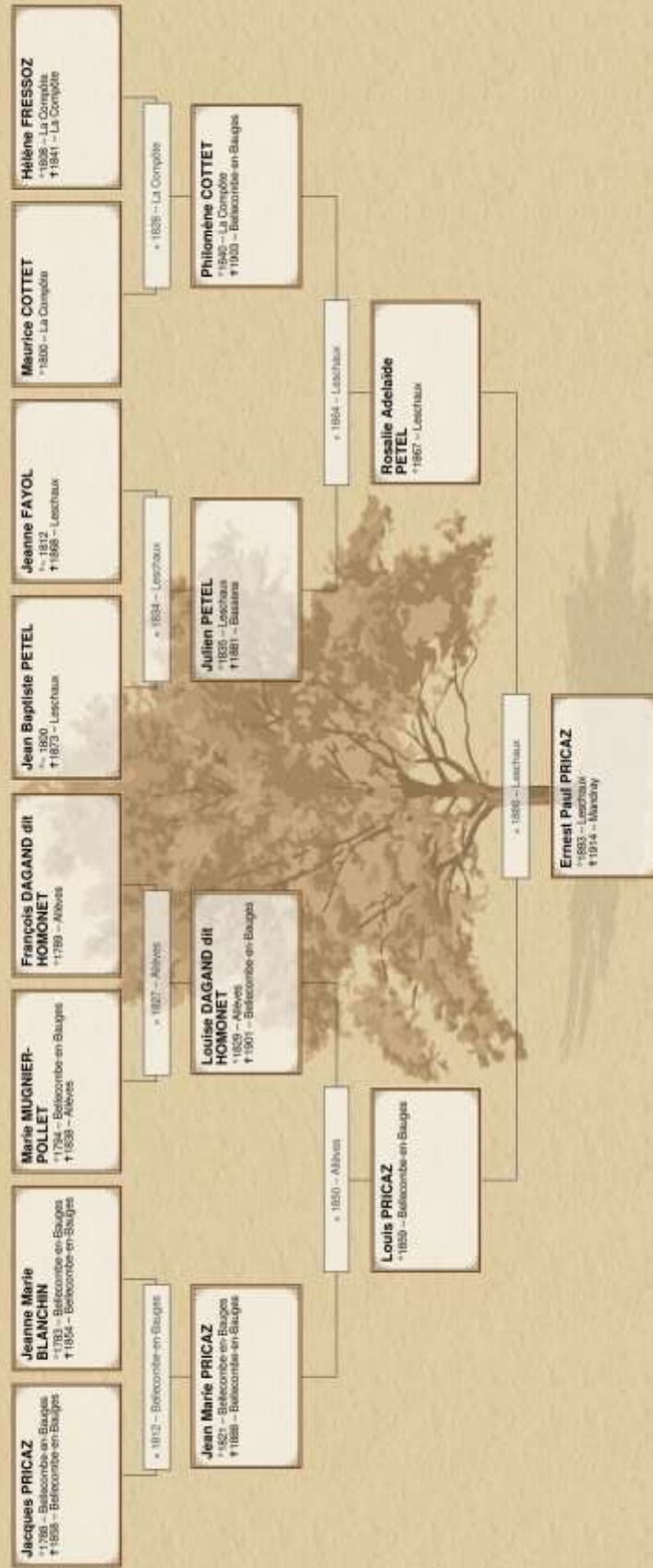
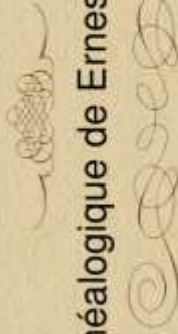
à *Leschaux Haute Savoie*

N^o du registre d'état civil *109-500*

209-708-1922. (26434)

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Arbre généalogique de Ernest Paul PRICAZ



Ernest Paul PRICAZ (1893 - 1914)

Ernest Paul est né au hameau des Salles le 27 juin 1893. Deuxième d'une fratrie de 5, dont deux filles mortes tout petites il est le fils de Louis (1859-1925) et Rosalie Adelaïde PETEL (1867- ?).

Lors du Conseil de Révision de la classe 1913, il est enregistré sous le matricule 2039. Il déclare être cordonnier et agriculteur, a les cheveux noirs et mesure 1,74m. Il est immédiatement classé dans la 1^{ère} partie de la liste de 1913

Il fait son service militaire au 133^{ème} Régiment d'Infanterie à Belley où il est incorporé le 27 novembre 1913. Il est donc déjà sous les drapeaux lorsque la guerre éclate et passe directement « aux armées » le 2 août 1914, toujours au 133^{ème} RI.

Le 133^{ème} RI. arrive le 30 août 1914 à Fraize dans les Vosges où il rejoint des Bataillons de Chasseurs Alpains. L'objectif est de prendre la Tête de la Béhouille, qui commande deux vallées. Après un bombardement, l'assaut est donné vers 13h20. Les pertes sont lourdes parmi les officiers et les hommes.

C'est ainsi qu'à 21 ans, le 30 août 1914, Ernest Paul est tué à l'ennemi au col des Journaux. Ce col est à la croisée des communes de Fraize, Mandray et La Croix-aux-Mines - Le hameau des Journaux est sur le versant du col qui redescend vers Mandray.

Dernier de la liste alphabétique, Ernest Paul fut le 1^{er} enfant de Leschaux Mort pour la France durant la 1^{ère} guerre Mondiale.

Il était le :

- Cousin germain de François Joseph DAVAT
- Cousin au 2^{ème} degré de Raoul Maurice CHAPPET dit BEDOZ
- Cousin au 3^{ème} degré de Jean Marie PETEL
- Cousin au 4^{ème} degré Charles Jean Marie LYONNAZ COHENDET

Tous les 4 morts pour la France

© Ministère des armées - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **PRICAZ**

Prénoms *Ernest Paul*

Grade *1. classe*

Corps *133^{ème} Rég^t d'Infanterie*

N^o *2872* au Corps. — Cl. *1913*

Matricule. *1019* au Recrutement *d'Annecy*

Mort pour la France le *30 Août 1914*

à *Alban, col des Journaux de Fraize*

Genre de mort *tui à l'ennemi Vosges*

Né le *27 Juin 1893* à *Leschaux*

à *Leschaux* Département *Haute-Savoie*

Arr^o municipal [p^o Paris et Lyon], } *Haute-Savoie*
à défaut nom et N^o.

Jugement rendu le *25 Février 1920*
par le Tribunal de *Annecy*

notamment jugement transcrit le *9 Mars 1920*
à *Leschaux (Haute-Savoie)*

N^o du registre d'état civil _____

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

209-708-1022. [20434]

Allocution du 18 novembre 1923 pour l'inauguration du Monument aux Morts

Cette allocution, écrite au Collège de Thônes le 15 novembre 1923, a été prononcée lors de l'inauguration du Monument aux Morts de Leschaux le dimanche 18 novembre 1923 en présence des Autorités Municipales ainsi que des représentants de M. le Préfet et du Parlement.

Louis Eugène François ROCHON-VOLLET est né au village de La Croix le 13 avril 1886. Au mariage de ses parents à Leschaux en 1880 sa grand-mère maternelle n'avait pas pu signer, se déclarant illettrée. Qu'à cela ne tienne ! Il sera Licencié ès-lettres de la Faculté catholique de Paris, ordonné prêtre en 1912. En septembre 1913 il est professeur au Collège St Joseph de Thônes.

Mobilisé en août 1914 comme infirmier au 230e R.I. il est évacué en septembre 1917 pour de graves problèmes gastriques, puis blessé à la cuisse gauche en août 1918. Plusieurs fois cité, il est décoré de la Croix de guerre et de la Médaille militaire

En septembre 1929 il est nommé Supérieur du Petit Séminaire Sainte Marie de La Roche sur Foron, établissement qu'il dirige pendant 20 ans.

Il est promu Chanoine en 1930, Recteur de la Bénite-Fontaine en 1950. Il décède le 14 avril 1953 à La Roche-sur-Foron, à l'âge de 67 ans.

Fin littéraire, sachant manier la langue du grand siècle, ses sermons et ses discours faisaient les délices de ses auditeurs. (*Nouveau supplément au Dictionnaire du clergé du Diocèse de Genève-Annecy par le chanoine Marcel Dechavassine. Académie Salésienne, 1963*).

Inauguration du Monument aux Morts de Leschaux.

18 nov. 1923.

Messieurs,
Mes bien chers Frères,

Pour la seconde fois, je viens ici évoquer le souvenir de nos Morts de Leschaux et glorifier leur mémoire.

Déjà, au lendemain de la guerre, dans le premier mouvement de notre pieuse reconnaissance, nous avions gravé leurs noms sur ce marbre pour leur donner - selon le vœu du poète - une place dans le temple et les recommander sans cesse au Dieu qui reçoit leurs âmes immortelles en son Eternité, mais aussi pour que les fidèles de la génération présente et ceux des générations à venir, en les retrouvant ici chaque dimanche, aient la pensée de leur accorder une reconnaissante prière - tout en méditant, dans le recueillement de cette église, les grandes leçons qu'imposent à tous leur sacrifice héroïque.

Aujourd'hui, c'est au grand soleil de la vie publique que nous allons les escalter enchaînés - et ce nouveau geste a ses raisons impérieuses que d'autres vous diront tout à l'heure.

En attendant néanmoins, c'est ici, au pied des autels, dans l'apaisement silencieux d'une cérémonie religieuse que nous sommes venus vous recueillir dans la pensée de nos Morts de la guerre parce que l'église est la grande Maison de tous où retentissent depuis des siècles les échos des joies, des triomphes et des deuils publics et qui à cette heure elle nous paraît seule assez haute pour abriter leur gloire et assez maternelle pour accueillir le deuil douloureux des familles qui les pleurent. Car instinctivement, nous sentons que la religion, avec ses perspectives éternelles, donne seule aux suprêmes sacrifices tout leur sens, aux mérites toutes ses récompenses, au devoir accompli toute sa beauté, aux douleurs ses plus intimes consolations et aux morts magnifiques l'innocible espérance des résurrections glorieuses.

Ce sont là des sentiments que chacun a compris, à en juger par l'unanimité de cette assistance - aux premiers rangs de laquelle je suis heureux de saluer nos Autorités Municipales, les Représentants de M. le Préfet et du Parlement qui, par leur présence ici achèvent de donner à cette manifestation ce caractère si touchant d'union sacrée que l'on retrouve toujours si naturellement quand on s'élève jusqu'aux hautes sereines où planent nos héros.

I

A maintes reprises - depuis la Victoire - j'ai été appelé à donner mon faible concours à des cérémonies pareilles: j'en ai vu parfois de plus grandioses, peut-être, de plus éclatantes selon les circonstances et les ressources de chaque pays = personnellement, je n'en aurai pas trouvé de plus intimes ni de plus émouvantes puisqu'aujourd'hui c'est devant la tombe commune de mes compatriotes, de mes camarades et de mes amis que j'apporte l'hommage de mon admiration enflammée, et c'est au pied de familles connues et aimées que j'incline avec angoisse mes sentiments de profonde sympathie.

C'est l'avantage des ^{petits} pays comme le nôtre de conserver encore son caractère patriarcal si attachant, où l'on voit les familles, dont on connaît tous les membres par leur nom, examiner dans des maisons voisines, dont on a fréquenté sans les abords, à travers une campagne resserrée dont on a parcouru sous les sentiers.

Or, j'étais au cœur de cette génération qui devait être terriblement dévastée par l'ouragan de la guerre mondiale.

Un peu plus grands ou un peu plus petits, nous avions été élevés ensemble recevant les mêmes enseignements, les mêmes leçons sur les bancs de l'église et sur ceux de l'école, partageant les mêmes jeux d'enfants — et les éloignements qu'impose l'existence ne pouvaient ni flétrir la fraîcheur de ces souvenirs, ni briser ces liens du passé, ni refroidir les sentiments de nos cœurs.

Aussi, comme elle fut cruelle cette séparation qui nous dispersa à tous les vents des batailles et que sonnerent un jour les tocs mûris gâbles de nos cloches aimées ! Nous ne l'oublierons jamais, c'était un samedi soir — et nous nous souviendrons toujours de cette messe basse du dimanche, à laquelle n'assistaient plus les premiers partis, presse silencieuse ~~pour~~ et grave sur laquelle passaient ~~elle~~ ^{le} ~~son~~ ^{le} ~~bruit~~ ^{le} ~~des~~ ^{le} ~~sonnets~~ ^{le} ~~qui~~ ^{le} ~~ne~~ ^{le} ~~formaient~~ ^{le} ~~plus~~ ^{le} ~~se~~ ^{le} ~~contenir~~.

Les outils de travail étaient tombés de nos mains ; les maisons s'emplissaient et se vidaient tour à tour des dernières visites des partants ; les mains se serraient dans une folle étreinte, les cœurs battaient d'enthousiasme et de terreur on s'embrassait comme des frères qui ne se reverront pas : jour d'émotions poignantes, angoisses ridicules des mères et des épouses, larmes des vieillards mêlées à celles à peine comprises des petits, fermeté stoïque des soldats qui allaient résolus vers la Mort, à l'assaut sacré de la Patrie...

O grandeur sublime de l'âme française, O moments de tragique beauté !

La guerre, en effet, fut longue et sanglante. Comme elle usait, comme elle vieillissait, comme elle traitait ! sur le front dans les tranchées boueuses, à l'heure des sauvages assauts, sous le bombardement infernal, dans les airs infectés de gaz et de mitraille, sur la terre bouleversée par les obus, dans les sapes profondes comme des sépulchres.

et à l'arrière aussi, sous les poids des tâches trop lourdes aux bras vieillies et aux forces trop jeunes, dans l'angoisse des attentes, dans le désespoir des fatales nouvelles, dans la mélancolie navrante des maisons vides et des foyers déserts.

Mais qu'importe les souffrances et les mutilations, disait-on d'un côté, si l'on revoit un jour ses bien-aimés, sa maison, son champ et son clocher ; qu'importe l'usure et les cheveux blanchis, répétait-on de l'autre, si un jour, par les chemins pacifiés du retour, nos soldats viennent enfin reprendre leurs harpons, nourrir les petits enfants, consoler nos vieux jours et fermer nos yeux !

Le jour enfin est venu : la Paix victorieuse a jeté dans les airs ses carillons triomphants ; mais hélas ! elle n'a pas ramené tous nos soldats, elle n'a pas consolé toutes nos familles.

Aujourd'hui donc, tous ceux qui sont revenus et tous ceux qui sont consolés oubliant leurs propres souffrances passées — qui ne sont rien — élèvent leurs pensées vers ~~les~~ ~~grands~~ ~~Morts~~ ~~qui~~ ~~sont~~ ~~restés~~ ~~là-bas~~ ~~couchés~~ ~~dans~~ ~~la~~ ~~terre~~ ~~sanglante~~ ~~du~~ ~~front~~, et ils nichent la compassion de leurs cœurs vers les familles qui les pleurent.

Sur tous les monuments que le Souvenir érige à la mémoire de nos soldats on pourrait écrire ces deux mots d'une devise qui résumerait toute leur vie; per crucem, ad gloriam: par le sacrifice, vers la gloire.

A) Par le sacrifice.

C'est un fait que la souffrance possède seule ici-bas le privilège d'achever la vertu et de sacrer les ^{véritables} ~~grandes~~ ^{de l'âme de l'homme et de l'épave de son} ~~heures~~ ^{heures}. Le Christ paraîtrait moins sublime au monde s'il n'était pas mort sur une croix pour sauver l'Humanité; Jeanne d'Arc serait moins attachante et moins populaire si elle n'avait pas consommé sa mission sur un bûcher; et les génies qui émeuvent le plus nos cœurs sont les génies malheureux.

C'est que l'héroïsme se mesure aux sacrifices endurés pour l'accomplissement du devoir; ainsi plus nos soldats ont souffert, plus leur étaient chères les affections la jeunesse et la vie qu'ils ont immolées pour la Patrie, plus ils s'élèvent, à nos yeux et en réalité, vers les sommets de la vraie grandeur.

Or, on pourrait écrire un drame douloureux sur la grande Passion et sur le sanglant Calvaire de nos soldats de la guerre.

Ils ont souffert dans leur corps épuisé, meurtri, broyé à travers des épreuves multipliées avec une ardeur croissante que ceux-là seuls peuvent comprendre qui ont trempé leurs lèvres à ce même calice que nos morts ont épuisé jusqu'à la lie.

Ils ont souffert dans leur âme, isolément du cœur, soit des affections absentes, soeurs reportées sans cesse sur la famille lointaine, amères déceptions d'une lutte trop dure et trop longue, vision horrible des carnages sanglants et des camarades fauchés à leurs côtés, tremblement instinctif qui ~~ressau~~ fait frissonner les profondeurs de l'être sous la essence ~~essence~~ poide ~~de la~~ Mort toute proche — jusqu'au moment où, dans un éclair terrible ou au terme d'une agonie solitaire, ils ont se sont vus arrachés à la vie.

Et pourtant, transfigurée par leur foi chrétienne et leur cœur de soldat français, cette souffrance avait une âme de résignation ~~et d'attente~~, de volonté inébranlable tendue vers le devoir, une âme de sacrifice accepté quand même pour le salut de la Patrie. [Ils ont pu, certes, à l'exemple de la Vierge, demander que ce calice amer soit éloigné de leurs lèvres; et une fois les regards de leur main se vider ou se fendant.]

C'est dans l'élan plus ou moins conscient de ces sentiments que ceux-là sont tombés, soldats de l'idéal, morts en beauté pour la justice et le droit, l'Honneur et la Liberté.

« Que des plus nobles fleurs leurs tombes soient couvertes! »

B) Vers la gloire.

Heureusement — et je le dis ici pour leur gloire autant que pour la consolation de ceux qui les pleurent — la Mort n'est jamais une fin.

Du champ de bataille ou du lit d'hôpital où se glissait leurs corps épuisés, leurs âmes sont montées vers l'immortalité.

D'abord ils prenaient place dans ce sanctuaire du souvenir que sont nos cœurs reconnaissants et fidèles.

Plus haut, ils ~~forçaient~~ l'admiration du monde et se fixaient au firmament de l'histoire: ils donnaient un souffle aux épopées nouvelles une âme plus glorieuse à nos drapeaux et à tous les monuments — grandioses ou modestes — qui vont peupler le Pays de leur souvenir et des leçons de leurs exemples.

Mais là ne s'arrête pas leur ascension. — ~~Et, fassent leur Somme toute leur gloire, comme pour alléger notre douleur~~ — je veux les suivre, à la lumière

de notre foi chrétienne, jusqu'aux splendeurs mystérieuses de l'Éternité qui les a recueillis pour une vie plus belle. ~~donnerons-nous~~ ~~monde~~ ~~meilleure~~.

Car, nous croyons, M. E., que nos soldats ne sont tombés dans leur auréole enflammée comme des soleils couchants que pour se lever dans l'arc radieux d'un monde meilleur; nous projetons leur sacrifice sur celui du Calvaire et, à travers les ténèbres du Golgotha, nous entrevoyons l'aurore des résurrections prochaines; nous croyons à la vérité et à la puissance de Celui qui a dit: "Je suis la Résurrection et la Vie", qui déjà, à titre de garantie, a fait lever de son cercueil le fils de la Veuve de Nain, qui commande à Lazare de sortir de son tombeau, — et qui, un jour, sur tous les soldats endormis dans nos cimetières militaires, sonnera l'auréole du suprême réveil: « Debout, les Morts! » —

Et nous savons enfin que pour les élus de Dieu, le Ciel réserve un bonheur inconnu à la Terre. —

Devant ces espérances — qui sont pour nous des certitudes — les cœurs éplorés s'apaisent et nous entrons nous-mêmes dans le ravissement. Car, à cette heure déjà — nous en avons la confiance, nos Morts sont de grands Vivants! :
Ivres de leur récompense triomphale, nos gloires passent et tombent éphémères.
— Par dessus les familles en deuil et la France meurtrie, ils sont détachés — aux horizons infinis, comme des Anges protecteurs aux grandes ailes éployées, les Martyrs de la Patrie qui' on loue avec des prières et qui' on nomme à genoux.

X. X.

Je voudrais terminer, M. E., sur cette vision de paix et de gloire, de protection et d'espérance. Laissez-moi cependant condenser en quelques mots encore les leçons qui découlent des réflexions que je vous ai soumises et qui doivent monter à nos cœurs en ce jour.

A nos Morts, gardons la reconnaissance qui est due à ceux qui nous ont sauvés par leur sang et leur vie; le souvenir ému et profond que mérite leur héroïsme; donnons leur nos couronnes fleuries et nos lauriers toujours verts; mais aussi donnons le tribut de nos prières chrétiennes à ceux d'entre eux qui ~~pourraient~~ ^{auraient} encore à achever la purification de leur âme avant de franchir les portes très-pures du Ciel.

A leurs familles, donnons généreusement nos sympathies attristées et prolongées en songeant aux larges blessures du cœur qui ne se fermeront jamais. N'oublions pas qu'en montrant leurs soldats les ont confiés à tous les survivants comme un héritage sacré dont nous avons le devoir ~~sacré~~ de prendre soin. — Mais aussi, qu'en versant les larmes qui soulagent leur douleur, elles affreusement elles-mêmes à élever leur cœur et leurs yeux plus haut vers l'avenir qui doit les réunir à leurs chers disparus, pour ne pas pleurer comme ceux qui n'ont pas d'expérience.

Et quant à nous, en gravant sur le marbre les noms de nos héros, gravons aussi dans nos cœurs les leçons que nous donnent leur exemple. Sachons hausser nos âmes au niveau des leurs, tendre nos énergies vers tous les devoirs de l'heure présente pour continuer dans la paix, avec confiance, courage et fermeté l'œuvre qu'ils ont commencée, pour laquelle ils nous protégeront, après l'avoir fécondée de tout leur sang généreux!

(195 nos, le 15 nov. 1923.)